

DU MAQUIS A BANDOENG

1955 : Devenus soldats de l'Armée nationale de libération, les premiers maquisards seront peu à peu équipés, revêtiront l'uniforme, seront bientôt organisés en unités constituées.

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les mercredis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Marie Elbe*
Chef service photo : *François Wittmann*
Adjoint : *Geneviève de Lachaux*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*

Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS-14e. **Tél. 707-17-89.**
Prix de vente au numéro : France, 3 F. – Belgique, 30 FB. Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE :
61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.
BELGIQUE :
S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.
Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros.
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF.
2° 1 an - 48 numéros.
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF.
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite.
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF.
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites.
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF.
RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.
NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements sont pris à partir du n° 194.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

Couverture : Photo Vauthier « Peuple en marche »



DANS CHAQUE CLAN, DÉJA LA DIVISION

Marie ELBE

AVANT Alger, avant Tunis, Le Caire est la capitale du F.L.N. Tous les nationalistes d'Afrique du Nord pourchassés par la police française s'y retrouvent, d'El-Fassi à Ben Bella, Boudiaf Aït Ahmed, Khider. Très vite, Ben Bella fera cavalier seul, prenant des contacts personnels avec Nasser, qui s'engage à aider cette révolution dans la mesure où elle se déclenche sur le territoire algérien. C'est donc à Ben Bella de jouer. Seul détenteur du secret des caches d'armes en Algérie, il mettra à profit cet avantage pour prendre, à l'insu de ceux de l' « intérieur », une place de premier plan dans l'organisation de la rébellion.

Rébellion qui porte ses premiers coups dans la citadelle colonialiste, l'Algérie des seigneurs, celle des grands domaines, des fortunes opulentes, représentée par quelques hommes qui détiennent les leviers politiques de cette province. Sans eux, il n'y aurait sans doute jamais eu d'Algérie. Par eux, elle va se perdre.

Farouchement attachés à leurs privilèges, ils feront front contre Soustelle, quand ce dernier présentera son plan de réformes et lancera son idée-force : l' « intégration ». Les plus fanatisés parmi les fanatiques de l'Algérie française appelleront le plan Soustelle le « défi Soustelle » et riposteront en créant des « groupes de choc » qui finiront par devenir dangereusement efficaces, dans les grandes journées tumultueuses qui jalonnent les huit années du drame algérien.

L'Algérie, ce sont aussi les ethnies sahariennes, gens du Souf et gens du Mzab, réfugiés, pour le Mzab, dans les cinq villes de la Pentapole, cités de foi et de silence. Pour le Souf, dans des oasis comme El-Oued, où l'homme, chaque nuit, tel Sisyphe, doit remonter le sable qui envahit les palmeraies. La guerre n'épargnera ni les uns ni les autres.

Sur le plan international, les dirigeants du F.L.N. obtiendront au cours des premiers mois de l'année 1955 un succès décisif. Ils sont en effet invités par l'Indonésie à participer, en tant qu'observateurs, à la conférence afro-asiatique de Bandoeng. Salah ben Youssef, Aït Ahmed et Allah el Fässi, leurs représentants, y rencontrent les grands du tiers monde et en particulier Nehru et Chou En-Laï. Ils obtiendront une reconnaissance de facto du mouvement insurrectionnel. La résolution finale votée à l'unanimité précise en effet que : « La conférence afro-asiatique proclame qu'elle soutient le droit des populations d'Algérie (...) de disposer d'elles-mêmes et d'accéder à l'indépendance. » M.E.

SOMMAIRE N° 200

193 - La fuite en Égypte — Serge Bromberger

199 - L'Algérie des seigneurs — Antoine Quentin

205 - Les soldats de l'an 55 ! — Général Lenormand

212 - Le « plan Soustelle » : est-il déjà trop tard ? — Albert-Paul Lentin

218 - Métropoles sahariennes — Odette Boucher



Ben Bella et Nasser. Deux hommes qui se sont vite « reconnus ». En 1955, Le Caire devient la capitale des révolutionnaires du Maghreb, mais Ben Bella fera cavalier seul.

LA FUITE EN ÉGYPTE

Au début de 1955, la délégation extérieure du F.L.N. est intallée au Caire, 32, Abdelkhalek Sarouet, au 3e étage. Elle n'y est pas seule. Pour le gouvernement égyptien qui l'héberge, le F.L.N. n'est destiné qu'à être la section algérienne du C.L.A.N. (Comité de libération de l'Afrique du Nord). Dans les pièces voisines siègent en effet Allal el-Fassi, leader de l'Istiqlal marocain, et Salah Ben Youssef, qui sera plus tard le rival malheureux de Bourguiba. C'est le Maghreb arabe, vu par le royaume égyptien.

Ben Bella est arrivé tardivement au Caire. Après son évasion de la prison de Blida, où il purgeait sa condamnation à huit ans de réclusion pour le hold-up de la poste d'Oran, il n'a pas voulu aller en Egypte. Il s'est réfugié clandestinement à Paris, où il a habité un petit logement, dans les combles d'un immeuble de la rue Cadet, dans le faubourg Montmartre. De là, il a rétabli les contacts avec les ▶

le Caire, première capitale du F.L.N.

anciens membres de l'O.S. réfugiés en France pour fuir la répression de 1950. Ce n'est qu'après la chute du roi Farouk et la vertigineuse ascension de Nasser que Ben Bella a pris le chemin du Caire. Très marqué par son passage dans l'armée, il espère plus de ce colonel que du verbiage de la Ligue arabe. Il n'a pas tort.

Lorsque, au printemps de 1953, il arrive dans la capitale égyptienne, les deux représentants algériens qui siègent au 32, Sarwat Pacha sont, comme lui, deux membres de l'O.S. dispersée : Mohamed Khider, et son beau-frère Hocine Aït Ahmed. Ils vivent chichement des subsides gouvernementaux égyptiens. Ben Bella les fréquente, mais reste sur la réserve. Il est plus souvent à l'hôtel Minerva, qu'il habite, qu'au siège du C.L.A.N. Pour tout dire, il joue un rôle personnel, comme il le jouera toujours. On a su assez vite qu'il a rencontré le président colonel Nasser à plusieurs reprises et seul. Il est clair que c'est à lui, et à lui seul que Nasser a promis certaines choses. Mais Ben Bella ne veut pas du sort des classiques réfugiés du Maghreb au Caire. Et Nasser, de son côté, ne veut pas entretenir à plus grands frais que les autres un réfugié maghrébin de plus. Il sent pourtant dans cet ancien adjudant de l'armée française, couvert d'autant de décorations qu'un sous-officier « indigène » français peut en avoir, autre chose qu'un bavard de médersa. Le marché est assez vite conclu :

— Vous ne voulez pas être sur le même plan que ceux que nous hébergeons ? Eh bien, déclenchez quelque chose en Algérie, et à ce moment-là, nous vous aiderons plus largement.

REPUBLIQUE D'EGYPTE
PASSEPORT
Mazni Mohamed Seoud
59819

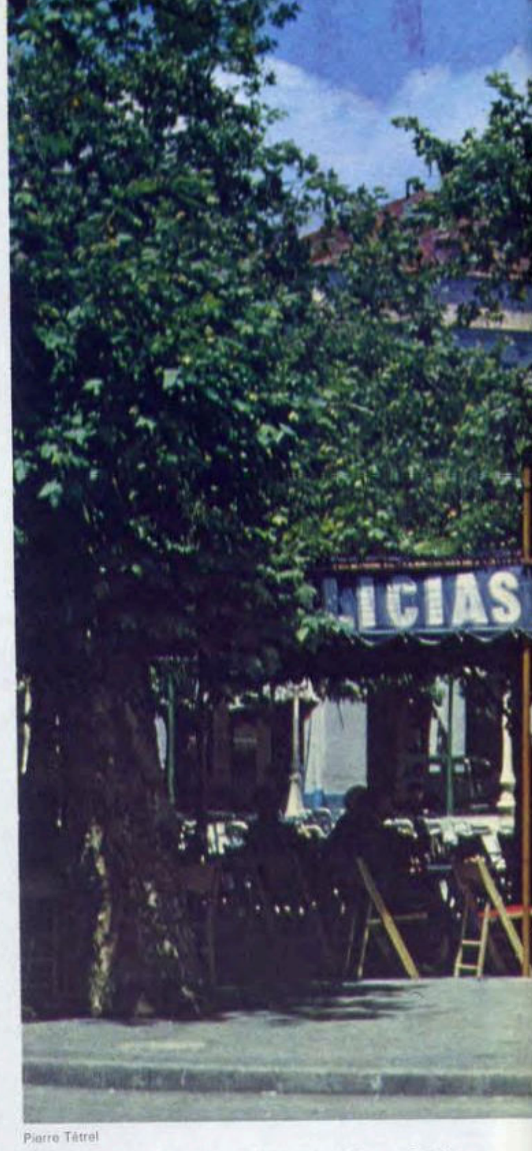
REPUBLIQUE D'EGYPTE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DEPARTEMENT DE L'IMMIGRATION, DES PASSEPORTS ET DE LA NATIONALITE
PASSEPORT
Au nom du Ministre des Affaires Etrangères, les autorités intéressées sont requises et priées de permettre au porteur de passer en toute liberté et sans entraves et de lui prêter l'aide et la protection dont il pourra avoir besoin.
Fait au Caire le 2 du mois de Juillet 56

Mohamed Seoud Mazni. Célibataire. C'est le signalement de Ben Bella, pour un faux passeport égyptien.

Ben Bella et le secret des armes

Si Ben Bella a pu se permettre de jouer ce jeu, c'est qu'il possédait quelque chose de plus que les autres Algériens qui l'ont précédé au Caire. En tant que dernier chef de l'O.S., il savait où se trouvaient les caches d'armes qui n'avaient pas servi à l'Organisation spéciale, faute de temps. C'étaient des résidus des grandes batailles du désert de la seconde guerre mondiale : 350 mousquetons italiens achetés il y a longtemps, en Libye, et une trentaine de mitraillettes, le tout stocké à Alger. Ces armes avaient longuement cheminé à dos de chameau dans les sables. Elles étaient allées de Libye à Ghadamès, puis étaient entrées en Algérie proprement dite, par Biskra. Elles avaient été enterrées en terre algérienne pendant plus d'un an et demi. Aït Ahmed, tout premier chef de l'O.S. qu'il eût été, en avait perdu la trace, car elles avaient plusieurs fois changé d'emplacement. Ben Bella seul savait. C'est à partir de ce mince arsenal qu'il avait monté la rébellion.

Il ne s'était ouvert de ses projets ni à Khider ni à Aït Ahmed. C'est Mohamed Boudiaf qu'il avait chargé, au cours de 1954, de renouer les contacts avec les anciens de l'O.S., soit dans les maquis montagnards, soit en France, pour les



Pierre Tétrel



A.F.P.

Au Caire, un immeuble modeste. A l'époque, la ▶ rébellion algérienne passe par la petite porte de l'asile politique. Là, Ben Bella a vécu chichement des subsides de Nasser, qui posait ses conditions : « Vous voulez que je vous aide? Déclenchez quelque chose en Algérie ! » ... Ce fut le 1er novembre 1954 et ce qui en résulta.



▲ **Blida. La place d'Armes et le kiosque à musique, où la clique de la garnison donnait un concert chaque dimanche soir. C'est à la prison de Blida que Ben Bella est enfermé, en 1950, un an après l'attaque de la poste d'Oran par l'O.S. Il s'évade, le 16 mars 1952, et sa « cavale » le mène en France, puis en Égypte, au Caire.**

faire revenir et déterrer les armes. La date précise du 1er novembre, il l'a laissée à la discrétion des chefs de l'intérieur, mais il en a été prévenu par Boudiaf, qui, toute chose décidée à Alger, est rentré au Caire le 2 novembre. Et ce n'a été que le 1er novembre que Ben Bella a mis au courant Khider et Aït Ahmed.

Manœuvre habile et délicate. Alors qu'avant le 1er novembre, en raison de son arrivée tardive dans la capitale égyptienne, il pouvait tout au plus prétendre au troisième rang, le voilà leader incontestable, s'affirmant comme le délégué général d'une armée de libération nationale algérienne, dont les deux autres ignorent tout, détenteur personnel des promesses de Nasser, dont il ne livre que ce qu'il veut bien. C'est un coup de maître. Mais pour que les deux autres s'inclinent, il leur a « fait une fleur ». Bien qu'ils aient tout ignoré jusque-là de la préparation de la rébellion, Ben Bella leur donne, de même qu'aux cinq chefs des wilayas intérieures, qu'à lui-même et à Boudiaf, le titre de « chefs historiques de la révolution ». Ces chefs historiques seront donc neuf. L'amertume qu'aura laissée à Khider et à Aït Ahmed le fait d'avoir été mis devant le fait accompli expliquera sans doute l'attitude d'opposition qu'ils prendront à l'égard de Ben Bella après l'indépendance.

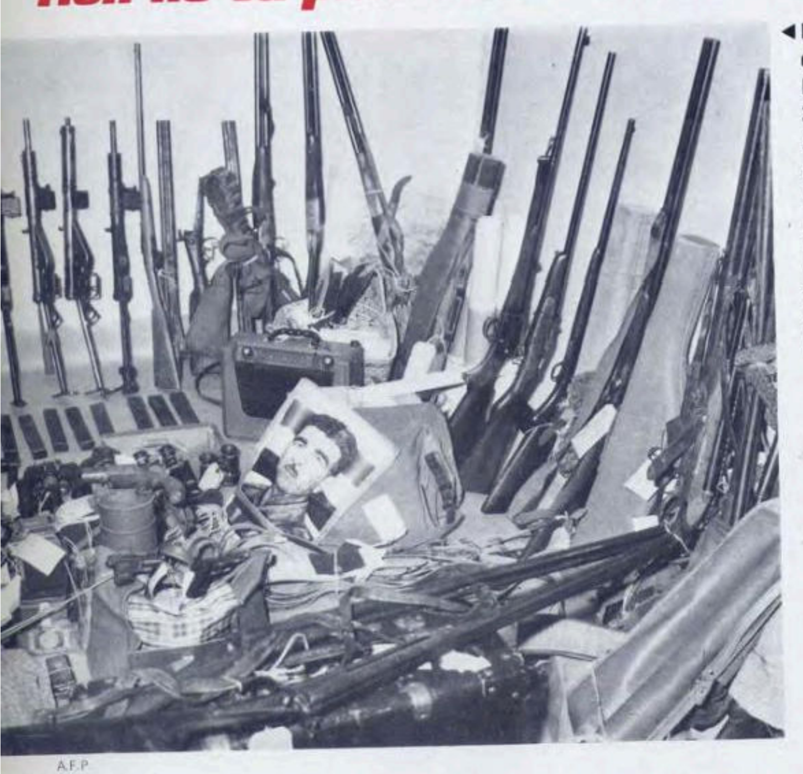
Cependant, la situation algérienne, au départ, a été bien différente de celle du Maroc et de la Tunisie. Dans ces deux pays ce sont des partis dotés de structures et de leaders politiques, l'Istiqlal et le Néo-Destour, qui ont, à un moment donné, décidé de se doter de groupes armés. Le C.R.U.A. algérien, lui, n'est qu'une formation armée en opposition déclarée à la fois contre les deux fractions du M.T.L.D. et contre l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas. Il est évident qu'il lui manque une tête politique. Mais l'idée de Ben Bella est qu'une fois l'action déclenchée l'unité se fera derrière ses promoteurs.

Pour Lahouel : un accueil plutôt frais

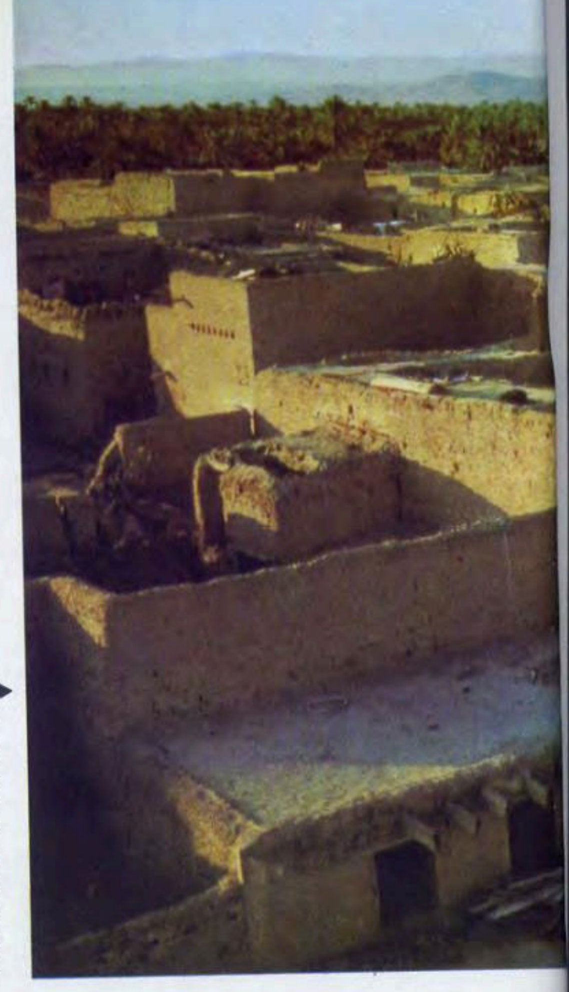
C'est, dans une certaine mesure, ce qui se produira avec le temps. Mais Ben Bella n'entend nullement que les politiciens ralliés prennent la direction du mouvement. Aussi décide-t-il de mettre sur pied un Front de libération nationale (organisme politique) ralliant si possible toutes les tendances algériennes. Mais n'y seront admis que ceux qui accepteront le pouvoir de décision de l'Armée de libération nationale (organisme militaire), dont il est le délégué général. Cette primauté du militaire sur le politique sera cause de bien des conflits en Afrique. C'est dans le système nassérien qu'elle est puisée.

Pour monter son front politique, Ben Bella a eu un choix relatif. Parmi les Algériens qui ont rejoint Le Caire en novembre, le plus représentatif a été Hocine Lahouel, président du comité central du M.T.L.D., premier adjoint au maire d'Alger. Il est escorté de son ami Yazid. Depuis des mois, il était en conflit avec le vieux pontife Messali, à qui il reprochait ses procédés autocratiques. Il s'est toujours opposé à l'activisme de l'O.S. C'est certainement une question de caractère. Il croit que c'est par la voie ▶

rien ne va plus chez "ceux" du Caire


A.F.P.

◄ Les armes, fascination des rebelles. Il n'y eut d'abord que 350 mousquetons. Avec le temps, elles affluèrent. Là, c'est le bilan d'une opération de police dans la Casbah. Au centre, la photo d'un chef rebelle : Si Nasser.



Biskra, oasis frontière, ► au sud de l'Aurès. Porte du trafic des armes que l'A.L.N. reçoit de Libye et qui transitent par Ghadamès. Restes des batailles où s'affrontèrent Rommel et Montgomery.

électorale que, tôt ou tard, le M.T.L.D. triomphera. Pourtant, interpellé au dernier congrès sur son hostilité à l'Organisation spéciale, il a répondu :

— Parce qu'avec les Algériens il est impossible de garder le secret.

Cette fois, le secret a été bien gardé. Mais dès qu'il a appris les premiers attentats de la Toussaint, Lahouel s'est vite douté d'où venait le coup. Connaissant bien l'administration française, il n'a pas non plus douté qu'elle en ferait porter la responsabilité au M.T.L.D. dans son ensemble. Il s'est donc enfui dès les premières heures pour Le Caire, afin d'y prendre le vent. L'accueil est plutôt frais...

Comme Noé dans son arche !

Pourtant, il faut bien présenter un front uni. Dans les semaines qui ont suivi le 1er novembre, Ben Bella a fait entrer, comme Noé dans son arche, un couple de chacune des tendances qui se sont présentées au Caire : Lahouel et Yazid pour les centralistes ; Mezerna et Chadli pour les messalistes ; enfin, le cheikh Al-Brahimi et Ahmed Bayoud, qui étaient d'origine U.D.M.A. De plus, le cheikh Al-Brahimi faisant partie du collège religieux des ulémas, on pouvait dire que ceux-ci étaient représentés.

Cependant, il n'y a pas, dans le lot, quelqu'un pouvant faire figure de leader politique, hormis Lahouel. Et Ben Bella s'en méfie tellement qu'il l'enverra comme ambassadeur à Djakarta et que l'ancien premier adjoint d'Alger ne fera même pas partie, plus tard, des trente-quatre membres du Comité de la révolution algérienne.

En réalité, cette équipe ne fut jamais soudée. Messalistes et U.D.M.A. firent bande à part, s'occupant surtout de parler à la radio du Caire, Saboul et Mazid se retrouvant plus ou moins avec Khider et Aït Ahmed. Les uns et les autres n'avaient accepté que du bout des lèvres le principe de la primauté de l'armée sur la politique. Ben Bella et son ami Mahsas restaient assez isolés. Mais ils possédaient, grâce aux liaisons avec les wilayas et les services spéciaux égyptiens, les clés de la situation.

En septembre 1955, l'armée française saisissait à Djeurf, dans les Nemencha, une serviette de documents de Chihani Bachir, qui avait succédé, à la tête de la daïra de l'Aurès, à Ben Boulaïd, arrêté. Il y avait entre autres une lettre non signée, venant du Caire, qui formulait des critiques extrêmement sévères contre la délégation extérieure. Personne n'y était épargné, sauf Ben Bella, qui n'était pas mentionné, ce qui donna à penser aux services français qu'il était l'auteur de la lettre. Le texte concluait que tout ce personnel devait être remplacé à plus ou moins brève échéance.

Cette lettre attribuée à Ben Bella fut publiée dans la presse française. Ce fut, au Caire, un pavé dans la mare. En fait, le texte était de Mahsas, et Ben Bella, furieux du scandale causé non seulement parmi les Algériens du Front, mais parmi les Egyptiens, fit spécialement le voyage de Tripoli, où se trouvait le coupable, pour le faire avouer.

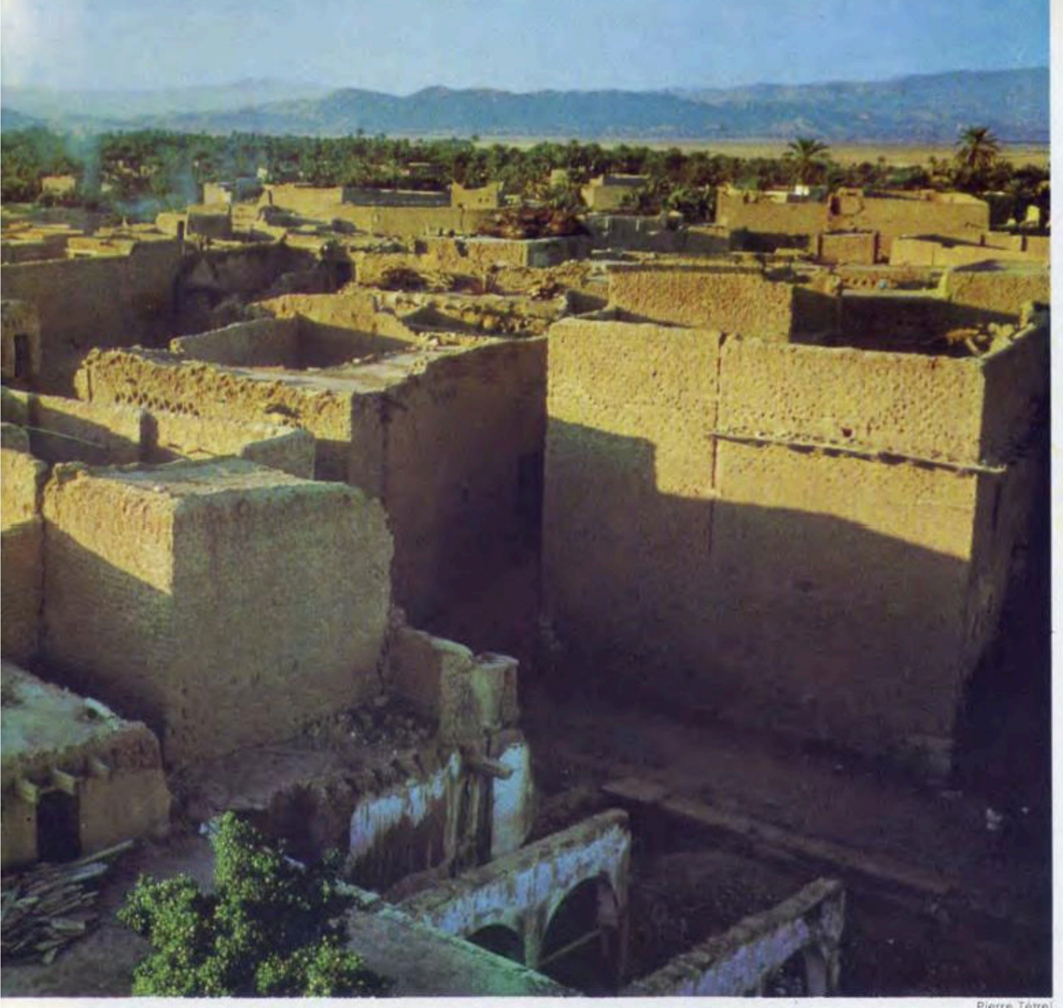
Abane et les « parachutages »

Il n'en restait pas moins que la méfiance existait. Les messalistes Mezerna et Chadli jouaient un double jeu compliqué en correspondant toujours avec Messali. A la demande de Ben Bella, ils furent finalement incarcérés dans une prison égyptienne. D'autre part, les chefs des

Roger-Viollet



◄ Mohamed Khider, beau-frère d'Aït Ahmed. A l'expiration de son mandat de député qui le fit siéger pendant quatre ans, au Palais-Bourbon, il se réfugie au Caire où, en 1951, il dirige le M.T.L.D.



Pierre Tétrel

wilayas de l'intérieur ne se reconnaissaient guère dans cette représentation extérieure faite d'hommes des vieux partis.

D'Alger, Abane Ramdane, devenu commissaire politique national au début de 1955, harcelait Ben Bella. C'est ainsi que commença ce que l'on a appelé le parachutage au Caire d'hommes politiques de plus d'envergure et dont le premier fut le docteur Lamine Debaghine. C'est un médecin de Sétif, élu député M.T.L.D. en 1946. En 1953, il a tenté une sorte de coup d'Etat au comité central, dont il a été exclu. Avant le 1er novembre, il a été approché par le C.R.U.A. mais a refusé de s'engager tout de suite. Il n'a rejoint le F.L.N. qu'en juin 1955, s'est fait arrêter par la police française tout de suite et n'a été relâché qu'en septembre. C'est alors qu'Abane l'a expédié au Caire.

Il est affligé d'une paralysie faciale qui le fait paraître plus machiavélique encore que ne le peint sa réputation. En culture et en connaissance des hommes, il domine les Algériens présents alors au Caire. Mais son ambition le rend cassant. Il se présente à Ben Bella, en annonçant que « l'intérieur lui a donné carte blanche » et l'a nommé président de la délégation politique. Ben Bella a en effet divisé le personnel présent en deux comités, l'un militaire — A.L.N. —, où il a pris avec lui Boudiaf et Mahsas, l'autre politique — F.L.N. — avec Khider, Aït Ahmed et Boudiaf. Le parachutage d'un « président » au comité politique rétrograde donc Aït Ahmed et Khider bien qu'ils soient « chefs historiques ». Ben Bella, qui tient beaucoup à la primauté des « chefs historiques », écrit tout de suite à Krim et à Abane pour demander des explications. C'est Abane qui répond. Il est normal que Lamine préside la délégation, car il est le plus apte à représenter le F.L.N. à l'extérieur. Mais il ne s'agit pas de pleins pouvoirs. La direction collégiale doit s'appliquer au Caire comme elle s'applique à l'intérieur.

Le conflit entre Kabyles démocrates et Ben Bella, qui s'estime, avec quelques compagnons, investi d'une mission quasi divine, est ouvert. Il ira loin.

Pour l'immédiat, l'hostilité de Ben Bella maintiendra le président du comité politique à l'écart de toutes les grandes questions. Le docteur Lamine ne participe ni aux contacts secrets de Brioni et de Rome avec des émissaires français ni aux préparatifs de la conférence avortée de Tunis. Il échappera ainsi à la capture lorsque l'avion de Ben Bella sera détourné sur Alger. Mais il ne jouera dans ces circonstances qu'un rôle de plus en plus effacé.

Une lettre compromettante dans un taxi...

Cependant à Alger, Abane mène auprès des élus musulmans une campagne très efficace, à base de terrorisme. En rentrant chez eux à la nuit tombée, des balles de pistolet les encadrent sur leur porte. En pleine séance de l'Assemblée algérienne, des messages expédiés du bureau de poste même du palais Carnot sont remis aux délégués, les sommant de quitter la salle immédiatement sous menace de mort. On les voit se lever en même temps et sortir. Des émissaires inconnus et insolents viennent à domicile leur dicter leurs interventions. Les uns démissionnent. Les autres, qui réclamaient l'intégration, la rejetteront brusquement à la fin d'août.

Le 21 juin 1955, le gouverneur général Soustelle écrit à Bourgès-Maunoury une lettre confidentielle. L'U.D.M.A. de Ferhat Abbas restait l'élément modéré qui permettait encore au gouvernement général un certain jeu politique. Or, dans un incident de circulation à Alger, la police a arrêté une 203 dans laquelle se trouvaient Krim Belkacem et Abane. Les deux passagers ont réussi à se fondre dans la foule. Mais dans la voiture est restée une serviette. Elle contient une lettre de Ferhat Abbas adressée au Front. Il y propose soit de faire démissionner ▶

B.N.



◀ Hocine Lahouel, dont la forte personnalité politique inquiète Ben Bella, qui l'enverra comme ambassadeur du F.L.N. à Djakarta. Il fut, à Alger, en 1953, premier adjoint au maire.

Kay Lawson/Rapho



M'hamed Yazid, autre ▶ « Algérien du Caire ». Ses talents de propagandiste ont permis au F.L.N. de gagner politiquement une guerre qu'il avait militairement perdue.



◀ **Avril 1955. Conférence afro-asiatique de Bandoeng. Les « observateurs » du F.L.N. (au premier rang à droite, Aït Ahmed et Yazid) assisteront à la séance à huis clos qui condamne la politique française en Afrique du Nord. Le F.L.N. obtient ainsi une reconnaissance « de facto ».**

AFP

pour Ferhat Abbas, un passeport en règle

tous ses élus, si l'existence de l'U.D.M.A. gêne le Front, soit de prendre toute attitude que le Front lui dictera. La réponse d'Abane est accolée à ce texte. Très brutale, elle impose la seconde solution.

L'U.D.M.A. n'est donc plus qu'un jouet manipulé par le Front. Soustelle en avise personnellement le ministre de l'Intérieur, lui demandant de garder le document secret. S'il était divulgué, il lui faudrait arrêter Abbas, alors que le gouverneur général espère pouvoir redissocier l'U.D.M.A. du Front.

Le temps passe. En décembre 1955, tous les élus U.D.M.A. démissionnent sur ordre d'Abane en appelant de leurs vœux la République algérienne. En avril 1956, Ferhat Abbas se présente devant Robert Lacoste, nouveau ministre résidant à Alger, qui n'ignore évidemment pas ce passif. Abbas n'a sans doute pas d'illusions à ce sujet. En tout cas, il ne feint rien. Il demande au ministre un passeport. Il va partir pour Le Caire et essayer d'y faire triompher une politique modérée.

Robert Lacoste ne reste pas longtemps perplexe. Il n'a aucun moyen d'empêcher le leader de l'U.D.M.A. de gagner l'Egypte par des voies clandestines. Ferhat n'est plus en Algérie qu'un instrument manipulé par Abane. Au Caire, les pressions sur lui seront moins féroces qu'à Alger. Il est vrai que l'homme est un modéré de nature. Réussira-t-il à imposer là-bas sa tendance ? Ce n'est qu'un pari. Mais que risque le ministre ? Il signe le passeport ainsi que celui d'Ahmed Francis. Les deux beaux-frères arriveront au Caire en avril 1956. En fait, c'est Abane qui vient de lancer dans les jambes de Ben Bella celui qui sera le premier chef du gouvernement provisoire algérien.

Cependant, quels qu'aient été les tiraillements de 1955 au Caire, le F.L.N. s'est donné une diplomatie plus ou moins itinérante. Lahouel est parti au début de l'année pour Djakarta. Il a représenté l'Algérie à la conférence de Bandoeng (1). Et celle-ci a déclaré appuyer les droits des peuples d'Algérie, de Tunisie et du Maroc à disposer d'eux-mêmes, et a pressé la France d'aboutir sans retard à une solution pacifique. Bandoeng, à la vérité, n'a pas eu un impact considérable dans une Algérie aux prises avec le terrorisme et la révolte armée.

Mais Kiouane, autre adjoint au maire d'Alger, a été envoyé travailler les pays scandinaves. Aït Ahmed a passé par l'Inde et le Pakistan avant de rejoindre, à l'O.N.U., M'hamed Yazid. Et le 20 septembre 1955, la Xe assemblée des Nations unies a inscrit l'affaire algérienne à son ordre du jour à une voix de majorité. La France a quitté la séance. La commission politique est ensuite revenue sur le vote de l'assemblée, mais la diplomatie F.L.N. n'en a pas moins marqué un point. Elle fonctionne sous des camouflages divers. Aït Ahmed voyage sous passeport égyptien et, pour pénétrer dans les couloirs de l'O.N.U., a été inscrit comme secrétaire de la délégation syrienne. Yazid, qui restera comme permanent à l'O.N.U. et épousera une Américaine, sera dans la même situation.

Ben Bella et Boudiaf voyagent aussi beaucoup. Mais ce sont des diplomates très spéciaux : ils négocient des armes. Ils ont installé Mahsas en poste fixe en Libye, qui est la plaque tournante du trafic la plus proche de l'Algérie.

Des armes égyptiennes, irakiennes et syriennes

Nasser a mis Ben Bella en contact avec le colonel Soliman Ezzat et le major Fathi El Dib, des services secrets. C'est par eux qu'il obtient de l'armée égyptienne un contingent de fusils et de munitions dont il bourre le yacht *Dina* que la reine de Jordanie a prêté pour l'occasion. En février 1955, le bâtiment vient s'échouer de nuit sur la côte marocaine, et une équipe algérienne, venue du camp de Nador, transborde la cargaison. Elle va alimenter les maquis d'une Oranie qui, jusque-là, était restée calme. Il y a bien quelques difficultés lorsque la marine espagnole découvre, le lendemain, des baïonnettes Mauser sous la coque de ce bateau échoué. Mais la reine de Jordanie pousse les hauts cris et on lui rend son yacht. Deux débarquements analogues, dont l'un se fait à l'aide d'un bateau de la marine égyptienne, permettent de renforcer l'armement de l'Oranie et de former les premiers maquis de l'Ouarsenis.

L'origine de ces armes est égyptienne, irakienne et syrienne. S'y ajoute un envoi russe de 1 000 pièces, seule participation des pays de l'Est, déplore Ben Bella au printemps de 1956. Enfin, par voie purement terrienne, parviennent les armements des maquis tunisiens et marocains, devenus à ce moment sans objet.

En tout, 8 500 armes, dont un quart de F.M., de mitrailleuses et de mortiers, affirme Ben Bella, au début de 1956, dans une lettre aux responsables de l'intérieur, qui récriminaient.

Bien sûr, il y a des « ratés ». L'attaché militaire français se trouve une fois à l'aérodrome de Tripoli pour exiger que la police saisisse le chargement d'un avion de la B.O.A.C. venant de Bruxelles et, une autre fois, au port, à l'arrivée du cargo *Gustav*, venant de Hambourg. Il s'agit, dans ces deux cas, de cargaisons acheminées par des trafiquants internationaux privés. Le gouvernement libyen s'incline et les saisit. La marine française arraisonne aussi, en Méditerranée, un bateau de pavillon incertain avec 3 000 armes à bord.

Mais ces armes ont surtout profité aux wilayas en bordure des frontières tunisienne et marocaine. Bien peu sont parvenues dans l'Algérois et en Kabylie, ce qui excite l'aigreur de Krim Belkacem et d'Abane Ramdane. **H**

Serge BROMBERGER

(1) Ainsi qu'Aït Ahmed et Yazid.

Ferhat Abbas, autre ambassadeur de la rébellion algérienne. Dans le style radical socialiste à la française.



Roger-Viollet



Dans la plaine de la Mitidja, la marée montante des vignes venait battre les murs blancs des domaines, orgueil et passion des riches colons.

L'ALGÉRIE DES SEIGNEURS

Tallandier

sans "eux," il n'y a pas d'empire, mais par "eux," les empires sombrent

L'« Algérie de papa » est une boutade que de Gaulle n'a pas inventée. Les Français d'Algérie l'utilisèrent bien avant lui pour évoquer l'Algérie de l'argent, de la puissance, des lourdes influences ; bref, celle des grands seigneurs du colonialisme, hommes sans lesquels il n'y a pas d'Empire, mais par lesquels, inéluctablement, les empires finissent par sombrer. Borgeaud n'était pas la seule figure de proue de cette Algérie-là. Ce qu'il faut d'abord dire, c'est que l'influence de ces personnages fit et défit, jusqu'en 1958, tous les jeux de la politique algérienne, aussi bien dans les plus petits villages du bled qu'à l'Assemblée algérienne ou qu'à l'Assemblée nationale.

Ils votent comme à l'appel du muezzin

Quand la rébellion éclate, en 1954, l'Assemblée algérienne siège au palais Carnot, face à la mer, et cent vingt délégués, dont soixante musulmans et soixante européens — les premiers représentant neuf millions d'hommes et les autres un million —, ont pour tâche essentielle de voter le budget de l'Algérie.

L'Assemblée algérienne est née du statut de 1947. Ce n'est pas en vain qu'on l'appelle « la Chambre verte ». Les agriculteurs, musulmans ou européens, y sont beaucoup plus représentés que les populations urbaines. Alger n'y a que cinq délégués, Oran, quatre et Constantine, quatre.

Cette prédominance de l'agriculture faisait que, dans les votes de l'Assemblée, les sympathies ne se dessinaient pas à partir des intérêts du premier ou du deuxième collège mais, dans les deux collèges, à partir des intérêts des terriens et des citadins. Et, la plupart du temps, la grosse masse du budget allait aux colons (1).

L'Assemblée algérienne votait deux sortes de budgets. Le budget de fonctionnement, mais surtout le budget d'investissement, maigrement nourri par les ressources propres à l'Algérie mais largement renfloué grâce aux subsides de la métropole. On ne pouvait faire une route, construire une école, un H.L.M., un hôpital sans la métropole. Et les dernières années avant la rébellion, pour équilibrer le seul budget de fonctionnement, l'Assemblée réclamait une « subvention d'équilibre », car l'impôt ou l'emprunt ne couvrait plus les dépenses.

A l'Assemblée, la commission des finances « triturait » le budget, présenté par le directeur des finances, personnage représentant le gouvernement à l'Assemblée, celui qui maniait la commission des finances et dont on disait, par boutade, dans les couloirs du palais Carnot :

— Quand il parle, les délégués musulmans vont voter comme à l'appel du muezzin !

Laquière de Saint-Eugène

Chaque année, l'Assemblée algérienne élisait, à tour de rôle, un président musulman ou un président européen. Le plus célèbre fut Laquière, vieux renard de la politique, à la bedaine d'hydropique, à l'œil de lézard, maire inamovible de la commune de Saint-Eugène, banlieue résidentielle d'Alger et séjour estival des vieilles familles algéroises. On a, et bien à tort, représenté Laquière comme un fanatique défenseur de l'Algérie française. En fait, son rêve était séparatiste. Plus proche de Ian Smuts que de Sérigny, il souhaitait une Algérie algérienne dont il aurait été le personnage

(1) Au 1er novembre 1954, l'Algérie ne comptait que 22 000 colons sur une population européenne de près d'un million d'âmes.



L'alfa. On ne le ▶ cultive pas. Les nappes poussent à leur gré. Reste à les récolter. Main-d'œuvre pléthorique, pour des salaires dérisoires et des bénéfices ahurissants. A El-Houed et dans le Sud oranais, les « mers d'alfa », firent la fortune des Blachette. Au temps de l'alfa de papa, le père du richissime Georges Blachette fit construire sa propre voie de chemin de fer, qui venait s'arrêter à pied d'œuvre pour les chargements.

◀ A Alger, une des unités de la flotte marchande de Laurent Schiaffino. Chaque cargo portait le nom d'un des membres de sa famille. L'armateur baptisera « Notre-Dame d'Afrique » l'un des derniers-nés de sa flotte. C'était la Vierge noire d'Alger, celle qui protège des naufrages. Les marins, entre autres, s'y rendaient en pèlerinage.

René Bail

n° 1 et qu'il aurait modelée à l'image de sa commune.

Faisant un jour les honneurs de son bureau présidentiel à Ferhat Abbas, lui-même délégué à l'Assemblée algérienne, Laquière le regarda et laissa tomber :

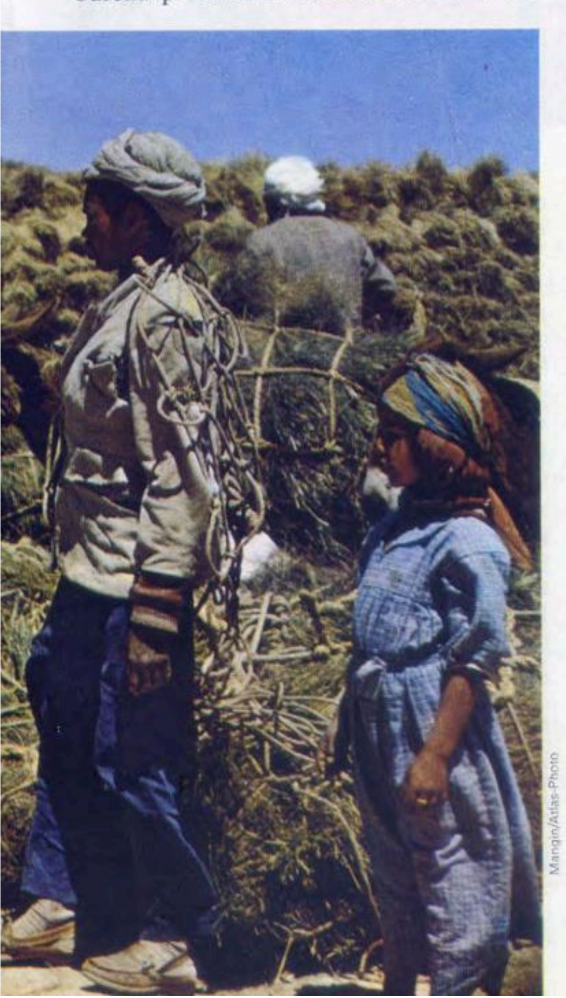
— Tu vois, c'est le bureau du futur chef de l'Etat algérien.

Puis il ajouta, en détachant les syllabes :

— Et - ce - se - ra - moi !

Mégalomane, démagogue, Laquière régnait sur le petit peuple, tirant des ficelles usées, émaillant ses discours électoraux de formules éculées, promettant tout, fort de cette étrange certitude que les urnes ne trahissent jamais que ceux qui ne savent pas les utiliser. Montant à la tribune de l'Assemblée, Laquière se prenait véritablement pour le personnage essentiel de l'Algérie, jaloux de ses prérogatives, soucieux du protocole. Roger Léonard, alors gouverneur de l'Algérie, s'adressant à Laquière à propos de Saint-Eugène, lui dit :

— Votre petit royaume...



Mangin/Atlas-Photo

Maintenant, parlons des seigneurs

Autre personnage en vue de la scène algérienne, Amédée Froger, président de l'interfédération des maires d'Algérie et maire de Boufarik. Boufarik, haut lieu de la colonisation, ville symbole de l'extraordinaire acharnement des premiers pionniers. Des marécages, ils firent des vignobles, des orangeraies, des champs de tabac et de géraniums. Là se dressait, depuis la commémoration du centenaire de l'Algérie, en 1930, un « Monument aux colons », dont la taille était à l'image de l'opulente Mitidja. Froger n'était pas un colon, mais l'affaire d'engrais qu'il dirigeait, à Alger, et surtout sa présidence de la Caisse de solidarité, caisse qui avait pour objet de redistribuer, sous forme de crédits, avec des échéances élastiques, aux agriculteurs en difficulté des sommes provenant de la contribution payée par les communes, en faisaient le porte-parole du colonat. Son défenseur. Et plus tard, son martyr, quand Froger sera assassiné par le F.L.N., en décembre 1956.

Maintenant, parlons des seigneurs. De leurs royaumes. Ceux dont le pied-noir moyen parlait avec un mélange d'admiration et de « morosité » (trop à certains, pas assez à d'autres). Ceux que les pieds-noirs lucides appelaient « les pourrisseurs ». Ceux que leurs ouvriers considéraient comme les plus généreux des patrons, que leurs adversaires en affaires redoutaient, et auxquels leur poids, leur rayonnement, leur pouvoir avaient créé de véritables cours, avec leurs courtisans, leurs favoris, leurs hommes de confiance et leurs hommes de main, leurs alliances, leurs intrigues. On pouvait dire, sans sourciller, parlant d'un tel : « C'est l'homme de Blachette, ou de Borgeaud, ou de Schiaffino. » A Constantine : « C'est l'homme de Morel, ou de Gratien Faure. » ▶



Le Journal d'Alger — 15 FRANCS — 12 PAGES

Pour prévenir ou punir les crimes des terroristes

AU IVe CONGRÈS NATIONAL DU C.E.F.

JUIN : "Il ne faut pas que le crime paie"

LA DIVISION DE NANCY (10.000 hommes) s'installera sous peu en Kabylie

ANNONCE M. BOURGÈS-MAUNOURY « Vous aurez des actes » a répondu le ministre de l'Intérieur aux élus et aux populations d'Orléansville, de Tipasa et de Tizi-Ouzou

« Je porte témoignage que le gouvernement fera le nécessaire - partout où il le faut - même au-delà des frontières d'A.F.N. »

ACCROCHAGE PRÈS DE GUENTIS — SIX REBELLES ABATTUS — Trois autres faits prisonniers

SAMEDI, À L'AUBE, AU BAS DE L'ESCALIER HOCHE — Une « traction » volée s'écrase contre un pylône

ENCERCLÉS, LES HORS-LA-LOI ONT RÉUSSI À DÉCROCHER À LA FAVEUR DE LA NUIT MALGRÉ L'INTERVENTION DE L'AVIATION — 4 rebelles tués à Pasteur

Les accords franco-tunisiens ont été paraphés hier matin — SIGNATURE SOLENNELLE : VENDREDI PROCHAIN

Un enfant accroché par une « Simca »

HIER APRÈS-MIDI, EN SE RENDANT À L'AÉRODROME — Le consul de Suède et Mme Kohler tués dans un accident

AURÈS 55 — Sur les larmes, la colère et la peur on construit un avenir meilleur

LE CAR TIZI-OU…

10 pages : Le journal d'un sergent-major à Gallipoli, par Henry FERRIER (page 2) — QUATRE PAGES DE SPORTS

La Dépêche Quotidienne — La Presse Algérienne

En vertu du décret de dissolution du M.T.L.D. suivi de perquisitions en Métropole et en Algérie

MOULAY MERBAH, lieutenant de MESSALI en Algérie est arrêté et écroué à Barberousse

196 meneurs incarcérés depuis 48 heures sur le territoire algérien et deux dépôts d'explosifs (80 bombes de fort calibre à Kouba et 150 à Chréa) ont été découverts par la police

Les auteurs des attentats commis à Alger (Pétroles Mory et E.G.A.) et à Hussein-Dey sont sous les verrous

Un car est mitraillé entre Camp-du-Maréchal et Dellys — Le chauffeur est tué ; un lieutenant sérieusement blessé

LA VENTE et le jeu des pétards sont formellement interdits

La mise en place du dispositif opérationnel s'active dans les Aur…

Les responsables des attentats de Batna et le chef de l'organisation notamment BOUCHEMAL AHMED

Enfin j'ai vu un fellagh ...mais de loin

Le décret de dissolution du M.T.L.D

« Le Journal d'Alger », appartenant à Georges Blachette, se voulait de tendance libérale. Il soutenait à fond les initiatives du maire d'Alger, sur le plan politique aussi bien que sur celui des grandes réalisations urbaines de la municipalité.

« La Dépêche quotidienne. » Propriétaire : Laurent Schiaffino. En dépit de la politique d'« ouverture » pratiquée par la « Dépêche » dans les derniers jours de l'Algérie française, les Algériens nationaliseront le journal.

Jacques Chevallier : "un toit pour chacun"

Blachette. Commençons par lui. Le roi de l'alfa. Dans le Sud oranais, des hectares à perte de vue. Qu'on appelait « la mer d'alfa ». Son père déjà avait fait construire sa propre voie ferrée pour transporter cette manne. On citait, à Alger, une année, le chiffre de 13 milliards d'anciens francs, rapport d'une récolte d'alfa ! L'alfa a ceci de particulier que c'est une plante qu'on ne cultive pas, qui pousse à son gré, par vagues, et qu'on se contente de récolter, sur le territoire des communes, bref, là où il pousse. En payant une redevance à la commune. Or, en vertu de l'article 2 de la convention du 20 décembre 1873, la redevance du concessionnaire était fixée à 75 centimes par tonne ; jusqu'à cent mille tonnes, et à 25 centimes par tonne excédentaire. Jusqu'au 1er juillet 1956, le montant de cette redevance ne sera pas augmenté. On peut penser que le député Blachette s'y employait ardemment. Elu député en 1951, ce petit homme, d'une élégance précise, aux cheveux noirs plaqués, vit en partie à Alger, dans sa propriété de Birkadem, où il laisse évoluer en toute liberté une centaine de chats — c'est sa passion —, et en partie à Paris, où il loue à l'année une suite au « Prince de Galles ». Quand il quitte Alger, ses deux chats favoris sont installés dans une chambre de l'hôtel Aletti et nourris et soignés par les soins du personnel. Il craint de les laisser à Birkadem.

Une assurance sur l'avenir

Propriétaire du *Journal d'Alger*, Blachette joue le jeu des libéraux, sans que personne soit dupe. On disait dans les couloirs de son journal :

— Il prend une police d'assurance sur l'avenir.

A l'Assemblée nationale, il dispose de 14 voix, dont il est absolument sûr. Sa puissance est telle que, sur le point de constituer son ministère, Mendès France lui offre un portefeuille. Blachette déclinera l'offre mais poussera Jacques Chevallier, élu député sur la liste Blachette, et qui deviendra ainsi sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale.

La campagne électorale de Chevallier, pour la mairie d'Alger, se fera sur des slogans de logement, d'urbanisme, et sur une idée force : « Un toit pour chacun. » En fait, on allait poser ce toit, sur les murs dont les pierres provenaient des carrières de Blachette, à Forcalquier.

Pierres que, par pleins bateaux, on transporte jusqu'à Alger. A Alger, quand on parlait transports et bateaux, cela sous-entendait Schiaffino. Laurent Schiaffino était l'homme de la mer.

Un sénateur puissant. Président de la Chambre de commerce d'Alger et de



CALME RÈGNE DANS TOUTE L'ALGÉRIE

L'Écho d'Oran

LE DOYEN DES QUOTIDIENS DE FRANCE ET DE L'UNION FRANÇAISE

LE PLUS FORT TIRAGE ET LA PLUS FORTE VENTE DE L'AFRIQUE DU NORD

LE MOT D'ORDRE EST VENU DE L'ÉTRANGER »

souligne le Gouverneur général LEONARD

ET IL AJOUTE : « Tous les moyens sont mis en œuvre pour assurer la sécurité des citoyens »

Importantes mesures de sécurité dans le Dahra

L'ORANIE A RENDU UN PIEUX HOMMAGE A SES MORTS GLORIEUX

Écho soir

AUJOURD'HUI

OU MÈNENT LES ÉTUDES DE DROIT

Charlatans et guérisseurs d'Oran

Fermes attaquées par des fellaghas en Tunisie

« Toutes les mesures nécessaires sont prises »

Pas d'incident, hier dans l'Aurès où la situation reste sérieuse

Un hydravion fait explosion

L'enquête de la Police se resserre sur un milieu déterminé

L'émotion persiste dans la région d'Alger

Un lion près de Mers-el-Kéb

...NS AUX U.S.A.

AVEC LA MORT DU BANDIT GRINE BELKACEM OFFICIELLEMENT IDENTIFIÉ

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord

AVEC Mme CHARLES-VALLIN DE RETOUR DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE SAO-PAULO

UNE DES PRINCIPALES BANDES ARMÉES DE L'AURÈS EST ANÉANTIE

C'est elle qui coupait les lignes téléphoniques dans la région d'Arris et qui est responsable de la mort de plusieurs chasseurs parachutistes

Des rebelles sont signalés près de Tébessa

Grâce aux nouvelles découvertes la lutte contre le cancer entre dans sa phase décisive

Rapport de M. SEGOND sur la situation critique de la profession maraîchère

Le journaliste danois TILLGE-RASMUSSEN

Le meurtrier, Marcel SAMUT s'est constitué prisonnier

Le mystérieux cadavre de l'embouchure du Hamiz

M. Roger LEONARD félicite les parachutistes

Les obsèques de Guy MONNEROT

« Sur cette terre d'Algérie nous devons poursuivre notre œuvre de justice et de paix humaine »

TÉMOINS DE LA PR...

« L'Écho d'Oran. » Pierre Laffont possède et dirige ce quotidien. La paix presque totale dont jouit Oran, qui vit sans couvre-feu jusqu'en 1959, explique en partie la modération du journal. 1960 marquera un tournant.

G. Lederer

Alain de Sérigny, simple directeur de « L'Écho d'Alger », propriété de son beau-frère, Jean Duroux. C'est le journal le plus « passionné », notamment dans la « semaine des barricades » de 1960.

A.F.P.

la XXe région économique. Sa flotte marchande, d'une vingtaine d'unités, transportait tout ce que l'Algérie importait, et tout ce qu'elle exportait.

Ce petit homme gris, mince, silencieux, discret, ses adversaires l'appelaient « le petit Nap's ». En fait, il était d'origine génoise, d'une famille de navigateurs installée à Alger avant la conquête : « Des gens qui ont toujours eu les yeux dans l'eau. » Et presque les pieds.

Laurent Schiaffino : du sous-marin au cargo

Les bureaux de Laurent Schiaffino, sur les quais, ouvraient à quelques mètres de l'eau. Son bureau d'armateur, lambrissé, orné de maquettes de bateaux, possédait un télex qui reliait Alger à tous les ports de la Méditerranée ou de l'Atlantique où un bateau Schiaffino entrait. Ses bateaux portaient le nom des femmes et des membres de la famille, et le dernier, au moment de la guerre, il l'avait baptisé *Notre-Dame-d'Afrique*. Son préféré. Il l'appelait « le petit » et, au milieu d'une conversation, dans son salon, dont les fenêtres donnaient encore et toujours sur la mer, le sénateur dressait l'oreille en écoutant une sirène. Si le *Notre-Dame-d'Afrique* sortait, Schiaffino vous conviait à venir l'admirer un peu, du balcon.

En fait, pour lui, l'Algérie ne fut jamais qu'un rivage, d'où il surveillait la mer, assez indifférent à ce qui se passait dans son dos. Officier de marine marchande, ayant gravi tous les échelons, selon la volonté de son père, il lui arrivait de surgir brusquement sur un de ses bâtiments, à quai. Il savait exactement ce qu'était un chargement, les manœuvres, la place à donner à un sac de café pour qu'il voyageât mieux. Les bâtiments Schiaffino étaient admirablement tenus. Laurent Schiaffino, dans la marine nationale, avait, très jeune, commandé un sous-marin pendant la bataille des Dardanelles. Quant à la fortune, sans doute la plus puissante des fortunes d'Algérie, elle était mobile :

— Ma fortune est sur l'eau, disait Schiaffino.

Pas le geste large le geste tout court

Borgeaud. Nous y arrivons. Seigneur de la Trappe, marquis de Carabas-Staoueli, Henri Borgeaud, fils de Lucien Borgeaud, petit-fils de Georges-Henri Borgeaud, calviniste venu de Suisse et fondateur de la dynastie, était, au bout du compte, humainement supérieur à Blachette, Schiaffino, Laquière et autres personnages d'une Algérie engloutie. A l'heure qu'il est, ceux qui furent ses employés à la Trappe regrettent ce qu'ils considèrent comme « le bon temps », quand la Trappe était un domaine où chacun recevait de confortables gages et où le paternalisme dispensait ses « bien- ▶

le premier milliard, célébré au champagne



Coll. particulière

Dans la plaine du Chélif, au sud-ouest d'Alger, l'océan des blés jusqu'aux djebels bleus du massif de l'Ouarsenis, repaire des hors-la-loi. Ils lanceront sur les récoltes des lapins transformés en torches vivantes, qui propageront l'incendie dans les blés. Ci-dessous, la richesse de ceux qu'on appelait « les tomatéros du Sahel ». Cultivateurs maraîchers installés au bord de la mer, leurs ancêtres étaient arrivés d'Espagne en espadrilles et balluchon sur le dos. Leur silhouette étrangement déformée les avait fait alors surnommer : « les escargots ».



Coll. particulière

faits. » Borgeaud faisait plus qu'avoir le geste large. On disait qu'il avait le geste, tout court. La Trappe était sa maison. Mais il n'y avait pas que la Trappe. Ce roi des vignes s'était taillé quelques autres principautés, dans les lièges, l'alfa, les engrais, les textiles, le tabac.

Député jusqu'en 1951, sa liste sera alors battue par la liste Blachette, et Henri Borgeaud deviendra sénateur. Fonction beaucoup moins considérée depuis 1946.

L'Algérie eut son grand sénateur, le tout-puissant Jacques Duroux, propriétaire de *l'Echo d'Alger,* à l'époque où *l'Echo d'Alger* était à gauche, sous la IIIe République. Propriétaire aussi des moulins de l'Arrach, des Cargos algériens, du domaine de Ben-Dalibey. L'astre des Duroux déclina après la mort de Jacques Duroux. Son fils, Jean Duroux, que certains accusèrent de défaitisme, dont d'autres au contraire louent aujourd'hui la lucidité, quitta l'Algérie, du moins transféra la majeure partie de ses biens ailleurs (1) il y a une vingtaine d'années. Il restait *l'Echo d'Alger,* qu'Alain de Sérigny, beau-frère de Jean Duroux, lança dans la bataille de l'Algérie française. *L'Echo d'Alger* devint le journal représentatif des Français d'Algérie, après avoir été, sous Jacques Duroux, celui du Front populaire.

Légende des pieds-noirs milliardaires

En Oranie, il y avait sans doute beaucoup plus de gens riches mais de fortunes moins importantes, et surtout moins rassemblées sur un seul homme, que dans l'Algérois. De surcroît, comme la vie politique se faisait directement avec Paris, sans communications entre Alger, Oran, et Constantine, sauf pendant les huit années de l'Assemblée algérienne, c'est finalement, le département d'Alger, capitale, qui décida politiquement de toute l'Algérie.

A Oran, Pierre Laffont, directeur de *l'Echo d'Oran,* était arrivé assez tard en Algérie, héritant de ce journal et lui donnant un tour libéral. Pendant longtemps, *l'Echo d'Oran* poursuivit une carrière parallèle à celle de *l'Echo d'Alger*. C'était le journal des Européens, et des musulmans acquis aux Européens.

Dans le Constantinois, Léopold Morel, propriétaire et directeur de *la Dépêche de Constantine,* et Gratien Faure furent les moteurs du département à l'heure française. L'un par son journal, l'autre, parce qu'il était le plus grand propriétaire de terres à blé du Nord constantinois. C'était l'homme du blé des hauts plateaux, l'ancien grenier de Rome.

Pour comprendre quel fut le poids de l'argent, et aussi avec quelle allègre désinvolture on le traitait, il faut savoir qu'il était considéré, en Algérie, comme la récompense du courage, de l'esprit d'entreprise, de l'acharnement, et que c'était fête quand un homme atteignait son premier milliard. Le champagne coulait. Les journaux en parlaient. C'est peut-être bien de là que naquit la légende qui voulait que chaque pied-noir fût un colon... milliardaire. En 1954, c'est un fait, nous n'en étions pas là. H

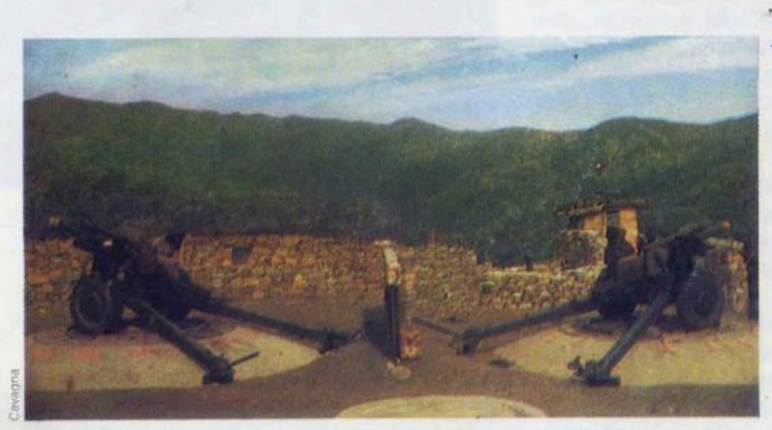
Antoine QUENTIN

(1) Au Canada.

Avril 1955. De nouveaux commandos marine rapatriés d'Indochine sont « engagés » en Algérie.

René Bail

SOLDATS DE L'AN 55 !



Cavagna

◀ La guerre s'installe en Grande Kabylie, dont les crêtes vont se couvrir de petits postes militaires à proximité des villages. Les commandos marine « pitonnent », dans un merveilleux paysage.



René Bail

◀ Après les rizières, les djebels. Printemps 1955 : les commandos marine, de retour d'Indochine où ils se sont brillamment comportés, reprennent le combat.

Le général commandant la Xe région avait dû faire face à l'explosion de la rébellion en novembre 1954 avec ses propres moyens et les quatre bataillons arrivés en renfort de la 25e division d'infanterie aéroportée (2 000 hommes) ; il en avait limité les effets sans pourtant l'étouffer.

Pour continuer l'effort, il fut nécessaire de résoudre le problème des effectifs, qui se présentait sous deux aspects.

Le premier consistait à accueillir les blessés et les prisonniers libérés par le Vietnam, dont le plan de transport prévoyait le rapatriement en première urgence. Il importait de tout faire pour panser leurs blessures physiques et morales dans les hôpitaux et les centres de repos. La légion reçut ses hommes à Sidi-Bel-Abbès, où ils retrouvèrent une famille solide, fraternelle, efficace. Les tirailleurs algériens, après un passage soit dans les hôpitaux, soit dans les dépôts des régiments, bénéficièrent d'un congé de fin de campagne d'environ ▶

une question demeure : celle des effectifs

deux mois. Il ne pouvait être question de leur refuser ce repos malgré les risques que cela comportait. La présence dans les faubourgs et les douars de ces hommes qui avaient été mêlés à notre défaite au Tonkin et qui en portaient les marques, ne pouvait que favoriser la propagande antifrançaise.

Le second problème se rapportait au retour des unités constituées (régiments, bataillons) échelonné de fin novembre 1954 à avril 1955. Ces unités rejoignirent leurs dépôts d'origine, partirent en permission par fractions successives et durent être remises en condition.

C'est ainsi que pour la seule légion étrangère les dates envisagées pour le rapatriement étaient les suivantes :

décembre 1954 : 3ᵉ R.E.I. ;
janvier 1955 : 13ᵉ demi-brigade de la légion (fut envoyée en Tunisie) ;
février-mars 1955 : 2ᵉ R.E.I. ;
avril 1955 : 5ᵉ R.E.I., 1ᵉʳ régiment étranger de parachutistes.

Ce gonflement des effectifs n'allait pas sans poser au commandement des difficultés d'encadrement et de casernement.

A titre d'exemple, le 1ᵉʳ R.T.A., normalement de 2 800 hommes, allait atteindre 4 000 hommes en quelques semaines. Les cadres revenus d'Indochine et en congé en France n'étaient pas remplacés nombre pour nombre.

Des bandes de plus de 50 hommes

La France était à court de cadres et ce, en raison des engagements pris envers l'O.T.A.N. de ne pas prélever d'officiers et de sous-officiers sur les effectifs qui y étaient affectés. Il y avait pénurie de capitaines et de lieutenants, dont les lourdes pertes en Indochine avaient diminué les possibilités d'encadrement des petites unités.

Enfin, les états-majors en Algérie avaient les effectifs du temps de paix, qui ne correspondaient plus à leur rôle en période de troubles caractérisés et de longue durée. A celui de la Xᵉ région, le 2ᵉ bureau ne comptait qu'un officier, le 3ᵉ bureau (opérations) seulement trois. Le colonel commandant la subdivision de Bône, dont dépendait le secteur difficile de Souk-Ahras, disposait de trois officiers.

En résumé, l'usure des cadres dans les états-majors et les unités était à craindre. Il en était de même des combattants, perpétuellement en alerte, quittant des gardes pour courir les djebels.

Si le programme de la formation des unités légères avec mulets ne posa pas de problème majeur d'effectifs et d'instruction, la difficulté de son exécution dans le délai prévu résida dans l'achat des mulets et leur dressage à porter le bât au cours des opérations.


J.-L. Swiners/Réalités

◀ Le mulet, monture d'élection de Krim Belkacem, va devenir celle des harkis de Grande Kabylie. Il interviendra tard, car il faudra le dresser à porter le bât.

Dans l'extrême Sud oranais, séance d'éducation physique pour les recrues d'une harka. L'instruction militaire suivait.

Plus délicate encore fut la remonte des unités de spahis à cheval par manque de sellerie. La suppression de ces unités après 1945, ayant entraîné la vente des selles, obligea la relance de leur fabrication. Les perceptions se firent lentement, au jour le jour. L'encadrement des escadrons fut difficile à réaliser, peu de capitaines, moins encore de lieutenants, avaient servi dans des unités à cheval. Quant aux sous-officiers de cavalerie, leur instruction équestre était à faire complètement.

Les premières semaines de novembre avaient montré la déficience du renseignement, surtout en dehors des villes. La direction de la sûreté, pour y remédier, et consciente de l'incapacité des autorités locales, envoya des équipes de sa police judiciaire dans les zones particulièrement suspectes.

En temps de paix, la Xᵉ région ne disposait pas de S.R., elle était tributaire des renseignements fournis par les organes du gouvernement général de l'Algérie. Le général commandant la Xᵉ région décida de mettre en place un réseau avec la gendarmerie, les officiers des affaires musulmanes et de sécurité militaire. Le recrutement des agents, volontaires et bénévoles, se fit dans le milieu anciens combattants-fonctionnaires retraités. Le réseau se mit en place

Les harkas se constituent. Ce sont des unités de supplétifs musulmans, les harkis, encadrés par des Européens. L'heure (tant attendue) du « flous » (paie), en Grande Kabylie. ▼


E.C.A.

courant décembre ; faute de crédits, et malgré la bonne volonté, il était à craindre que les renseignements recueillis ne fussent pas de grande valeur.

Toute cette organisation d'unités, de mise sur pied de services dut être menée de pair avec les opérations. Celles-ci ne se ralentirent pas en décembre 1954 et en janvier 1955, aussi bien dans l'Aurès que dans l'Est constantinois et en Kabylie. Les accrochages avec les bandes — certaines dépassaient 50 hommes — étaient quasi journaliers. L'adversaire, mordant lorsqu'il avait affaire à des patrouilles, refusait le combat dès que l'effet de surprise était manqué.

Une opération menée le 22 décembre 1954 dans les villes par la police et les


E.C.A.

C.R.S., avec participation de l'armée, permit l'arrestation d'une centaine d'individus et le contrôle d'un millier de suspects — Français de souche ou musulmans étrangers.

Les 9 et 10 janvier, le poste militaire de Michelet (Kabylie) fut attaqué sans succès à plusieurs reprises, ce qui révéla l'apparition dans cette région de groupes plus nombreux et mieux encadrés. Le 19 janvier, une opération dans l'Aurès, menée par une colonne de 5 000 hommes — 9 bataillons de parachutistes et de tirailleurs, 4 escadrons d'A.M., 1 groupe d'artillerie — permit d'accrocher plusieurs bandes, de leur infliger des pertes (environ 80 hommes hors de combat) et de faire 105 prisonniers. Toutefois, faute d'effectifs suffisants pour boucler la zone opérationnelle, la masse des rebelles s'échappa vers le sud-est dans une zone de maquis.

Aurès : 600 rebelles, 1 500 supplétifs

Le point de la situation à la fin de janvier 1955 paraissait être le suivant : dans toute l'Algérie les forces de l'ordre manifestaient leur présence active, police et C.R.S. dans les villes avec la gendarmerie, armée et gendarmerie dans les campagnes, les grandes routes et les principaux axes de communication étant surveillés par des patrouilles blindées ou motorisées.

L'Oranie seule jouissait d'une atmosphère de paix.

Dans l'Aurès, les rebelles s'étaient implantés et exerçaient une pression brutale sur la population, n'hésitant pas à massacrer leurs coreligionnaires favorables à la cause française, anciens combattants en particulier. Les bandes groupaient 500 à 600 rebelles, servis par 1 500 « valets », ravitailleurs, agents de renseignements ou de liaison.

En Kabylie, 200 fanatiques se livraient surtout à l'attaque des isolés et quelques groupes récemment formés tâtaient les postes militaires. Ils recrutaient sous la menace et payaient des tueurs professionnels bien connus de la police et que fournissait la pègre d'Alger.

A la frontière algéro-tunisienne, quelques bandes, comptant autant d'Algériens que de Tunisiens, pillaient, rançonnaient, tuaient sous couvert de politique nationaliste.

Le bilan des attentats commis sur les personnes se chiffra à 180 en novembre, 160 en décembre, 80 en janvier.

Fallait-il voir dans la diminution des attentats le résultat des efforts de toutes les forces du maintien de l'ordre et de l'augmentation, même modeste, des effectifs de l'armée ?

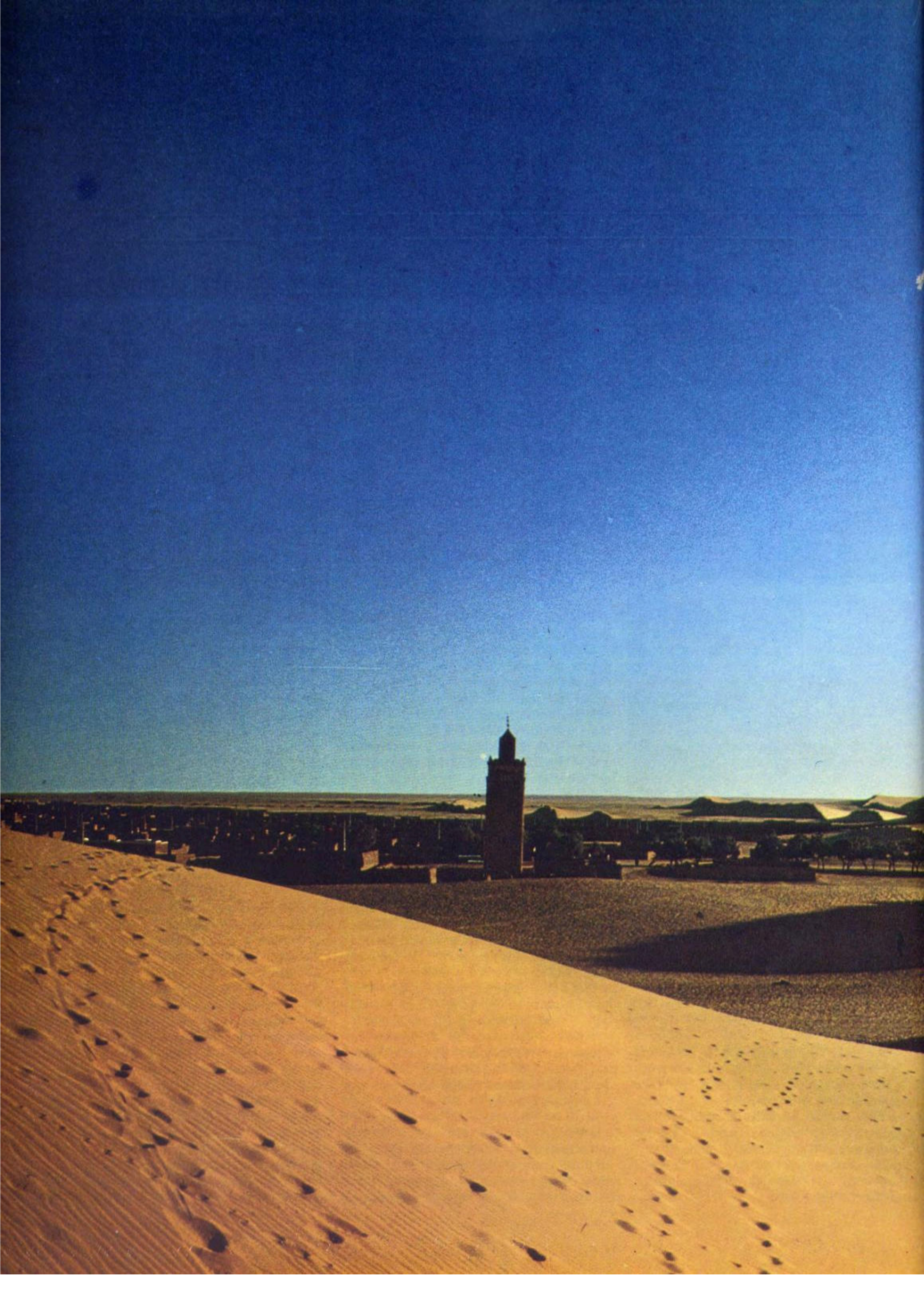
Il avait été possible d'amorcer un quadrillage dans l'Aurès et en Kabylie en profitant de l'arrivée de quelques renforts (surtout des cadres). Les commandements locaux, profitant de cette implantation stable qui favorisait la collecte de renseignements, purent monter rapidement, avec les premiers éléments des goums en formation et les unités légères à mulet, des opérations sur des objectifs bien définis et obtenir de meilleurs résultats. Mais il était évident que ce quadrillage militaire n'aurait de valeur que s'il correspondait à une action administrative semblable, afin que le militaire se combinât avec le politique, l'économique et le social. Seules les autorités civiles étaient habilitées à prendre de telles mesures.

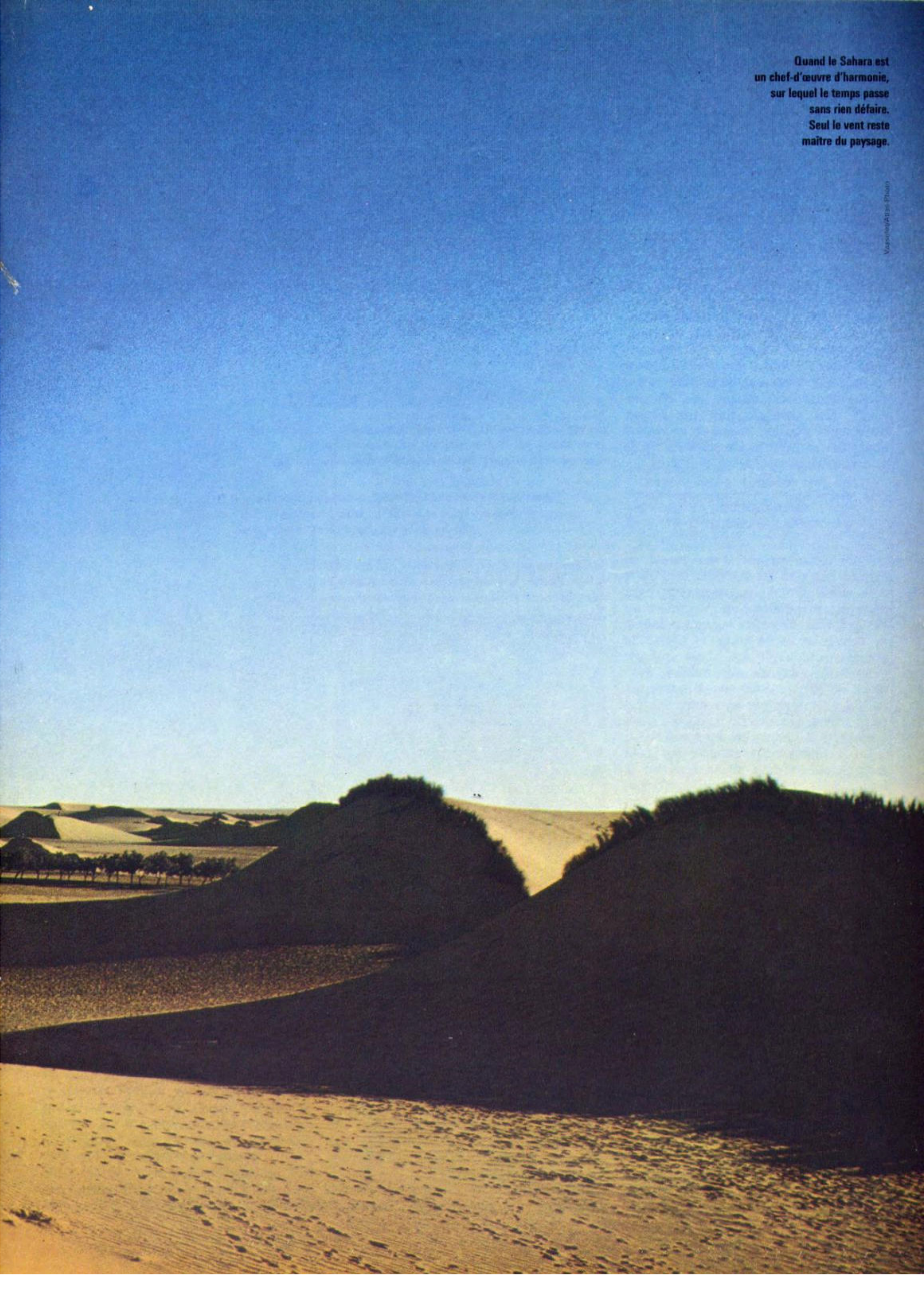
Étouffer la rébellion dans l'œuf

En cette fin de janvier 1955 la mission essentielle était, malgré l'hiver, de réduire au plus vite l'Aurès en rébellion. Tel fut l'objet, à la date du 22 janvier, d'un projet du général commandant la Xe région. Il consistait :

- *A demander* l'envoi immédiat de 5 bataillons à effectif normal de 800 hommes afin d'assurer l'encerclement total du massif montagneux, qui n'avait pu être obtenu faute de personnel suffisant le 19 janvier ;
- *A implanter* sans délai un organe comparable à celui des affaires indigènes du Maroc, avec des officiers spécialistes des actions politico-militaires ;
- *A arrêter* ou mettre hors d'état de nuire les complices des bandes ;

(Suite page 210)





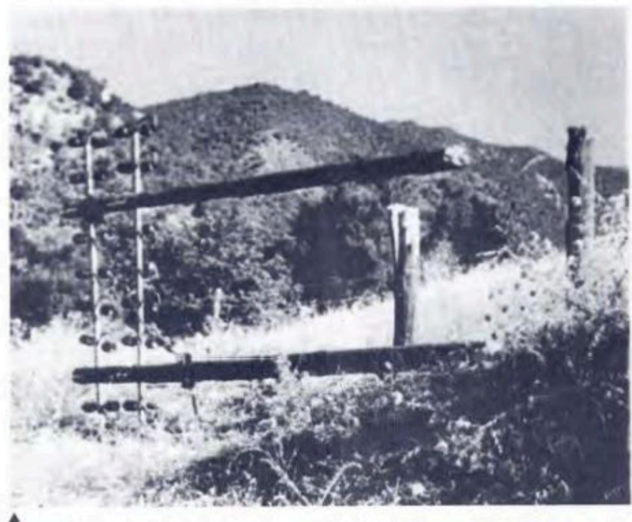
Quand le Sahara est
un chef-d'œuvre d'harmonie,
sur lequel le temps passe
sans rien défaire.
Seul le vent reste
maître du paysage.

pour les fidèles : exactions, tortures, assassinats...

(Suite de la page 207)

- *A créer* des unités supplétives autochtones en utilisant les volontaires de la population de l'Aurès ;
- *A autoriser* l'appui aérien avec attaque à la bombe sur des objectifs bien définis tenus par les rebelles ou leur servant de bases de ravitaillement ;
- *A diriger* sur l'Algérie le maximum d'hélicoptères légers et moyens.

Certes, la répression envisagée par le commandement militaire n'était proposée que pour étouffer dans l'œuf la rébellion qui menaçait de s'étendre dans le Constantinois et, par là même, contaminer toute l'Algérie. Les Français musulmans fidèles à la France étaient de loin les plus nombreux ; ils furent l'objet d'exactions, de tortures, d'assassinats. Les protéger était un devoir. Telle fut la position prise par le général commandant la Xe région responsable de la conduite des opérations militaires.



▲ L'armée devra soutenir la guerre parallèle des exactions. Le but des rebelles est de prouver, par un poteau scié, une école incendiée, que l'A.L.N. opère sur tout le territoire, avec la complicité des populations du coin.



Route coupée à proximité de Michelet. La veille, rien ne le laissait ▶ soupçonner. Dans la nuit, les équipes de la « voirie » rebelle ont opéré. Il faudra des heures pour réparer tous les dégâts.

Combattre, oui, mais...

Voilà donc présentées les forces de l'armée chargées du maintien de l'ordre à la disposition du gouvernement pour appliquer sa politique en Algérie, « ou une politique d'entente ou une politique de répression et de force ». C'était la première qui avait été choisie. Aussi l'impression générale des milieux militaires en Algérie était que le gouvernement ne semblait pas se rendre compte de la gravité des exactions et qu'il avait tendance à minimiser les événements.

La « répression limitée » qui était recommandée n'avait aucun sens sur le terrain pour une troupe qui accrochait une bande de rebelles. Elle devait s'engager en utilisant sa puissance de feu. L'effort au combat est total ou n'est pas. Aussi, les directives et les ordres du commandement à tous les échelons, tenant compte de la conception du gouvernement, prescrivaient aux commandants d'unité de s'engager fermement contre les rebelles et de traiter les populations avec humanité et justice.

On doit à la vérité de dire que certaines attitudes à l'égard des troupes étaient particulièrement pénibles. C'est ainsi qu'après toute opération ayant entraîné mort d'homme un rapport du chef de l'unité devait expliquer les circonstances du décès. Parfois, des commissions rogatoires venaient interroger les chefs des petites unités. C'était la loi, certes, mais elle était odieuse appliquée à des combattants.

A chaque ferme attaquée ou grange brûlée, des critiques s'élevaient à l'encontre des chefs des secteurs pour n'avoir pas pris les mesures de protection, alors qu'il était notoire que tout ne pouvait être gardé sur cet immense territoire.

Premiers attentats urbains à la grenade. Le lanceur s'est perdu dans la foule. Soudain, la rue est dévastée et les forces de l'ordre sont prises de court. On ne peut placer un soldat ou un agent derrière chaque musulman. ▼



Dalmas

Enfin, les représentants des deux communautés n'avaient pas la même opinion sur la conduite des opérations. Les uns, élus du premier collège ou membres de la fédération des maires, réclamaient l'emploi massif et énergique des troupes et critiquaient l'action des militaires qu'ils trouvaient « trop doux ». Les élus musulmans désiraient qu'il fût mis fin sans délai à tout acte de répression et à toute opération militaire ; ils réclamaient l'application immédiate des réformes. Leurs remarques sur l'armée étaient désobligeantes.

Voilà très sommairement présentée l'ambiance qui régnait dans l'armée à l'arrivée du nouveau gouverneur général, Jacques Soustelle, et au moment où le général commandant interarmées réclamait avec insistance ce qui lui était nécessaire pour réduire la rébellion dans l'Aurès.

L'armée n'était pas vraiment à son aise pour accomplir les missions du maintien de l'ordre. Prise entre deux courants d'opinion, elle devait tout de même agir. C'est ce que fit le général de corps d'armée P. Cherrière. Ayant pris son commandement à la fin de septembre 1954, il avait trouvé de bonnes troupes orientées sur l'instruction et la relève des unités d'Indochine avec des tableaux d'effectifs correspondant à leur emploi sur un théâtre d'opé-



Coll. Y. Courrière

rations européen et non pas outillés pour accomplir les missions de maintien de l'ordre. Son mérite est d'avoir rapidement fait face à une situation difficile en utilisant au mieux les moyens à sa disposition.

Les troupes engagées firent tout leur devoir avec ardeur, discipline et loyauté. Certaines, revenant d'Indochine, avaient dû être utilisées très rapidement, d'autres, venues de France, avaient dû s'adapter sans délai à la guérilla, forme de combat usante pour les nerfs des jeunes soldats.

Le gouvernement et le commandement pouvaient leur faire confiance. Ils devaient la mériter amplement. **H**

Général LENORMAND

1955 : l'armée française en Algérie



Lavaud

Le premier dossier que Soustelle ouvrira en arrivant en Algérie est celui de la haute police algéroise, à laquelle on reproche de confondre trop souvent « renseignement » et « répression ». Premier acte d'autorité : la nomination, entre autres, de Germain Benhamou à la direction du commissariat central d'Alger, en dépit du sénateur Borgeaud. Première brèche dans la citadelle « ultra ».

Au 15 février 1955, l'implantation des unités ***disponibles*** *pour le maintien de l'ordre était la suivante :*

I. Division de Constantine.

Aurès :
- *1 bataillon de parachutistes ;*
- *7 bataillons de tirailleurs algériens ;*
- *3 bataillons de légion ;*
- *1 tabor marocain.*

Frontière algéro-tunisienne :
- *3 bataillons de parachutistes ;*
- *1 bataillon de tirailleurs algériens ;*
- *1 compagnie portée saharienne de légion étrangère.*

Unités en défense de secteurs :
- *3 bataillons d'infanterie de marine ;*
- *1 bataillon d'infanterie alpine ;*
- *1 bataillon de zouaves ;*
- *1 compagnie de tirailleurs.*

En réserve :
- *2 bataillons de parachutistes ;*
- *1 bataillon de légion étrangère parachutiste.*

Unités de cavalerie et blindées :
- *1 escadron de spahis à cheval ;*
- *1 escadron de spahis à cheval (en formation) ;*
- *7 escadrons blindés.*

II. Division d'Alger.

Zone d'Alger :
- *1 bataillon de tirailleurs algériens ;*
- *1 bataillon de parachutistes (300 hommes).*

Kabylie :
- *1 bataillon de parachutistes (bataillon de choc) ;*
- *2 bataillons d'infanterie de marine ;*
- *2 bataillons de chasseurs.*

Unités en défense de secteur :
- *2 bataillons d'infanterie de marine ;*
- *1 bataillon de zouaves.*

Unités de cavalerie et blindées :
- *1 escadron de spahis à cheval ;*
- *2 escadrons blindés.*

III. Division d'Oran.

Troupes opérationnelles :
- *2 bataillons de parachutistes ;*
- *1 bataillon d'infanterie ;*
- *1 bataillon de légion étrangère.*

Unités en défense de secteur :
- *1 bataillon de zouaves ;*
- *1 compagnie de tirailleurs algériens.*

Unités de cavalerie et blindées :
- *3 escadrons blindés ;*
- *1 escadron de spahis à cheval (en formation).*

Cette implantation fait ressortir l'effort porté sur le Constantinois. A noter aussi que 6 bataillons (parmi ceux indiqués ci-dessus) stationnés dans les divisions étaient « réserves de région » et ne pouvaient pas être employés sans l'autorisation du commandant interarmées. Les effectifs de l'armée de terre stationnés en Algérie à la même époque étaient :

Unités organiques de la Xe région	62 600
Renforts	11 100
	73 700

Ils se répartissaient ainsi :

I. États-majors, infrastructure, indisponibles, etc.

États-majors et commandant territorial. Services	9 900
A l'instruction (recrues et leurs cadres)	8 300
Congé de fin de campagne. Permissions	9 300
Dépôts. Base. Unités de servitude	6 000
(Tous ces éléments assurent leurs gardes.)	
	33 500

II. Opérationnels et pour le maintien de l'ordre :

Unités totalement opérationnelles	24 500
Artillerie, génie, train et unités liées aux garnisons	7 200
Gardes de points sensibles	4 100
Unités sahariennes des territoires du Sud	4 400
	40 200

A ce total, il y a lieu d'ajouter les forces de gendarmerie se montant à :

Gendarmerie nationale (dont 900 réservistes)	3 600
Gendarmerie mobile : 8 escadrons de la Xe région	1 200
10 escadrons de renfort	900
	5 700

Soit au total :

Armée	73 700
Gendarmerie	5 700
	79 400

A ces effectifs de l'armée de terre il faut ajouter ceux de l'armée de l'air : elle assurait la garde de ses terrains. Quant à la marine, elle avait renforcé ses équipages et surveillait les côtes où des navires suspects étaient fréquemment signalés.



Le fanion du 6e régiment de spahis algériens, une des plus légendaires unités de cavalerie, et parmi les plus fidèlesdel'armée d'Afrique.

LE "PLAN SOUSTELLE" :

QUAND Mendès France décide, en janvier 1955, de remplacer le gouverneur général Léonard par Jacques Soustelle, il dit au nouveau promu : « Il faudra faire plier les féodalités qui règnent là-bas, épurer la police en l'alignant sur celle de la métropole, mettre fin aux velléités d'indépendance et à la fronde de la haute administration locale. Il vous faudra du courage pour affronter les gros manitous qui, à Alger, ont fait, jusqu'ici, la pluie et le beau temps, ainsi que les services de police qui sont à leur dévotion. Votre mission sera difficile. »

Soustelle, confirmé dans ses fonctions par Edgar Faure, après la chute de Mendès France, le 5 février, mesure très vite à quel point, effectivement, la tâche est lourde.

Le "poulain" de Mendès France

A peine est-il arrivé qu'il se heurte aux « féodaux » dont lui a parlé P.M.F., ces pieds-noirs dont le poids économique, appuyé sur une grosse fortune personnelle, se double d'une incontestable influence politique : Henri Borgeaud — à tout seigneur de la Trappe, tout honneur —, sénateur radical socialiste et suprême meneur de jeu ; son adjoint, Munk, seigneur du tabac ; Raymond Laquière — le président Laquière, il tient farouchement à ce titre —, le ventripotent et sonore maire de Saint-Eugène, qui grâce à Borgeaud, dirige les travaux de l'Assemblée algérienne ; le président de la région économique d'Alger, armateur, banquier, industriel et phosphatier, fier de son magot (plus gros encore que celui de Borgeaud et de Blachette, le « roi de l'alfa ») et du rôle qu'il joue à la tête de *la Dépêche quotidienne ;* Amédée Froger, seigneur de Boufarik, président de la Fédération des maires d'Algérie, et son adjoint, Isella ; Dromigny, animateur des chambres d'agriculture ; le vicomte Alain de Sérigny, directeur de *l'Echo d'Alger ;* les frères Morel, propriétaires de *la Dépêche de Constantine,* plus liés encore que ne l'est Borgeaud au potentat du Constantinois, René Mayer, député, ancien président du Conseil ; Eugène Valle, conseiller général de Constantine ; enfin, *last but not least,* Gratien Faure, seigneur du blé, conseiller général et délégué à l'Assemblée algérienne.

Tous ceux-là soupçonnent Soustelle, le « poulain de Mendès France », des plus noirs desseins : « abandon » et « braderie de l'Algérie française ». Leur but avoué est d'empêcher le nouveau gouverneur de « faire des bêtises ». Pour ce faire, ils multiplient les démarches auprès du haut fonctionnaire en qui ils ont toute confiance : le secrétaire général Maurice Cuttoli, qui a assuré l'intérim du gouverneur général pendant tout l'interrègne Léonard-Soustelle.

Relève policière

Le gouverneur général et son conseiller pour les affaires de sécurité, Henri-Paul Eydoux, se préoccupent d'abord de la réorganisation de la haute police d'Algérie. Le dossier a d'ailleurs déjà été ouvert à Paris et l'élimination de Costes — l'ancien directeur de la P.R.G. (police des Renseignements généraux) nommé, en septembre 1944, contrôleur général de la police — fait du bruit au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment du Gouvernement général, dans les bureaux où travaillent, traditionnellement, les responsables des services de police.

C'est que ce n'est pas un mince événement le départ de Costes, licencié en droit, juriste, mais surtout limier passionné par son métier : ce grand gaillard musclé, sportif, toujours coiffé court, opérait sur le terrain depuis dix-huit ans. C'est lui qui a arrêté Ferhat Abbas en 1943 et fiché en 1950, lors du « complot de l'O.S. », les Mohamed Boudiaf, les Rabah Bitat, les Didouche Mourad, les Larbi Ben M'Hidi, les Abdelhafid Boussouf et autres Lakhdar Ben Tobbal dont il a retrouvé la trace, après novembre 1954, dans l'organisation clandestine du F.L.N. En dépit des services rendus, il est cependant sacrifié. C'est qu'il s'est fait de nombreux ennemis : le ministre de l'Intérieur, Mitterrand, qui l'accuse d'être trop lié aux milieux ultras, à Borgeaud et à de grands notables kabyles comme Aït Ali ; le secrétaire d'Etat à la Guerre, Jacques Chevallier, maire d'Alger, ne lui pardonne pas d'avoir fait arrêter, en novembre 1954, les conseillers municipaux M.T.L.D., avec lesquels il avait établi des rapports parfois difficiles, mais fructueux ; le colonel Schoen, chef de l'organisme — lié au 2e bureau — dit « Service des liaisons nord-africaines », lui reproche de son côté de confondre trop souvent renseignements et répression ; enfin son chef direct, le directeur de la Sûreté, Jean Vaujour, lui a toujours préféré le commissaire Grasser. C'est beaucoup contre un seul homme, et, cette fois, la protection de Borgeaud n'a pas suffi à sauver le puissant commissaire.


Keystone

L'affaire Benhamou

Si Costes est muté, le directeur de la Sûreté lui-même est menacé. Entre Vaujour et Eydoux, l'éminence grise de Soustelle, le courant ne passe pas. Le premier est un « animal politique », un fonctionnaire de la « préfectorale » devenu, depuis 1953, une sorte de Maigret, avec la même pipe, le même humour, la même concentration et la même pondération. Le second est un homme des Services spéciaux, un fonceur, préférant les coups risqués du joueur de poker aux combinaisons réfléchies de l'amateur de bridge. Eydoux influence Soustelle, qui, pour sa part, rend le directeur de la Sûreté plus ou moins responsable de l'impéritie d'une administration qui n'a pas su prévoir le coup de tonnerre de l'insurrection du 1er novembre 1954.

Le grief est injuste car Vaujour, qui n'a pas été écouté, a été, en fait, le seul

EST-IL DÉJÀ TROP TARD?

◀ Edgar Faure, investi par 369 voix contre 210, maintient Soustelle à la tête de l'Algérie. Bourgès-Maunoury va succéder à Mitterrand à l'Intérieur, et le général Kœnig à Jacques Chevallier pour la Défense nationale.



Débarquant à Alger, ▶ Soustelle va subir l'hostilité des conservateurs. Son nom est trop lié à celui de Mendès, et Mendès à l'abandon de l'Indochine. Il mettra toute sa volonté à tenter de réaliser son programme de réformes.

Associated Press

haut fonctionnaire en poste à Alger à avoir eu, en novembre 1954, quelques lueurs sur l'événement qui se préparait, mais il pèse sur la carrière du directeur de la Sûreté. Le gouverneur général, en revanche, ne jure que par Pontal, qui est le chef de la D.S.T. (direction de la surveillance du territoire) en Algérie et qui apparaît comme le rival direct du directeur de la Sûreté. Très vite, le choix de Soustelle est fait : il remplacera Vaujour par Pontal à la première occasion — une occasion qui ne se présentera cependant qu'en juin.

Dans l'immédiat, le principal problème que le gouverneur doit résoudre est celui de la situation des fidèles adjoints de Costes, plus contestés encore que leur chef : Havard, Touron et surtout Forcioli et Carcenac, les deux commissaires qui l'ont aidé à découvrir, en avril 1950, le « complot de Pâques de l'O.S. » et qui gardent le contact avec leur indicateur de l'époque, Belhadj Djillali (1).

Tous sont accusés par le ministère de l'Intérieur d'en « rajouter » dans la répression contre les Algériens « suspects » et de voir la main du F.L.N. dans la moindre affaire de droit commun où des musulmans sont impliqués. Tous seront mutés en France, avec l'accord de Soustelle. Le dernier à partir sera Forcioli, qui est sous le coup d'une instruction judiciaire. Quant à Carcenac, qui avait été désigné, le 23 octobre 1954, comme chef des Renseignements généraux d'Alger, il est remplacé par le commissaire Gonzalès.

Des hommes nouveaux prennent ainsi la relève et, parmi eux, Germain Benhamou, un israélite de Tlemcen, qui devient commissaire central d'Alger. Borgeaud, qui a la franchise d'exprimer ouvertement son antisémitisme, s'indigne de cette promotion : « Un juif à un poste comme celui-là ? Ce n'est pas possible ! » Ce sera pourtant possible. En dépit des pressions du sénateur sur Soustelle, *via* Cuttoli, l'affectation de Benhamou est maintenue, car le gouverneur tient bon.

La "valse" de la police

Des amis de Borgeaud se répandent alors en critiques acerbes sur « la valse dans la police », affirmant que la mise hors circuit de policiers si remarquables et si bien informés sur « les milieux musulmans antifrançais » va déplorablement freiner la lutte contre le terrorisme. Soustelle leur répond que la nouvelle équipe fera ses preuves et il triomphera lorsque, un mois plus tard, le 23 mars, le commissaire Gonzalès réussira un coup d'éclat en arrêtant l'un des fondateurs du F.L.N., Rabah Bitat.

Ce contentieux envenime les rapports, déjà tendus, entre Soustelle et la majorité de la population européenne, qui ne comprend pas la double démarche du gouverneur : rétablir l'ordre par la « pacification » et, simultanément, bouleverser assez profondément, au profit des musulmans, le contexte économique, social et politique de l'Algérie. Attachés à un *statu quo* qui leur est profitable, la plupart des pieds-noirs considèrent, en effet, que le seul objectif à atteindre est le rétablissement de l'ordre et ils n'acceptent nullement les transformations inscrites dans la logique de l' « intégration ».

Une formule dépassée

Cette formule de l'« intégration », d'abord lancée par des notables musulmans tels que Lakdari, Ould Aouda et Abderrahmane Farès, devient, à Paris, à la demande du gouverneur de l'Algérie, la doctrine officielle du gouvernement Edgar Faure, investi par l'Assemblée nationale le 23 février. Au cours du débat, le nouveau premier ministre déclare en effet : « Notre but est de parvenir dans de brefs délais à une intégration de l'Algérie qui respecte son originalité et sa personnalité propres. »

Soustelle, qui intervient comme député, renchérit : « L'Algérie compose avec la métropole une unité que rien ne saurait compromettre et que nos efforts doivent conduire à affirmer, non seulement sur le plan politique, mais dans le domaine économique et social, en respectant le statut voté par le Parlement... L'Algérie et tous ses habitants font partie intégrante de la France une et indivisible... Le destin de l'Algérie est français. Cela signifie qu'un choix a été fait par la France, et ce choix s'appelle l'intégration. »

Rentré à Alger, Soustelle s'efforce d'approfondir ce concept qui frappe par sa simplicité, mais dont le contenu et les contours restent à préciser. Il envoie bientôt à tous les membres de son cabinet une note dans laquelle il souligne deux points à ses yeux essentiels : la nécessité de commencer à combler le ▶

(1) Que l'on connaîtra plus tard sous le nom de Kobus, lors d'une des affaires les plus mystérieuses de la guerre d'Algérie.

"faire triompher l'intégration." l'intégration? la France s'en m

« gouffre de misère » qui sépare les musulmans des Européens d'Algérie, et plus encore des métropolitains, et la nécessité de marquer la différence entre la nouvelle théorie et la vieille idée de l'« assimilation ».

« Si l'on écarte d'emblée, écrit-il, l'assimilation totale des musulmans, formule dépassée ; si l'on admet, donc, sans réticence, l'originalité culturelle, linguistique et religieuse de l'Algérie autochtone dans sa coexistence avec les « Euralgériens » ; si, d'autre part, on rejette non moins nettement la sécession qui condamnerait l'Algérie prétendument indépendante aux plus affreuses convulsions, suivies d'une servitude inévitable, il ne reste évidemment que deux solutions possibles : fédération ou intégration...

"Intégrer n'est pas assimiler"

» J'ai trop souvent prôné moi-même la structure fédérale pour l'ensemble de la France et de l'outre-mer pour ne pas avoir mûrement pesé les avantages et les inconvénients de cette solution appliquée à l'Algérie : je n'hésiterais pas à la préconiser sans réserve si l'Algérie était calme et surtout si des institutions fédérales françaises existaient. Hélas ! il n'en existe point. Confier l'Algérie à une fédération sans pouvoirs fédéraux, lui conférer une autonomie d'Etat sans la situer dans un cadre plus vaste et solidement établi, c'est l'aventure...

» L'intégration est de beaucoup la position la plus réaliste. Elle tient pour irréductible et légitime l'originalité de l'Algérie ou, comme on dit, sa « personnalité ». Elle est compatible avec toutes les formules particulières que l'on voudra établir pour l'Algérie. Dans l'ordre économique et social, intégrer l'Algérie, c'est balayer les vestiges périmés d'une prétendue autonomie qui ne lui laisse d'autre privilège que celui de sa misère. Dans l'ordre politique, c'est fonder sur une base inébranlable l'égalité de tous ses habitants. Une telle structure n'interdit nullement de constituer ou de garantir aux divers échelons des autonomies administratives raisonnables. Quant à la souveraineté d'ensemble, il suffit, pour être équitable, que l'Algérie en ait sa part, au Parlement, au même titre que toute autre province, en étant représentée au prorata de sa population. »

Sur la base de ces principes, le *brain trust* de Soustelle met au point un vaste plan de réformes que le gouverneur se propose de faire adopter par le gouvernement afin de faire entrer progressivement dans les faits l'intégration souhaitée.

Percer le front de la misère

Ces projets, qui tiennent largement compte des conclusions formulées par un groupe d'experts présidé par le conseiller d'Etat Maspetiol et chargé, dans le courant de 1954, de déterminer l'aide publique qu'impliquerait un développement décennal de l'économie algérienne, sont nombreux et divers. Ils s'étendent au domaine administratif (fonction publique, administration régionale, administration locale, statut du culte musulman), au domaine culturel (enseignement de l'arabe, scolarisation) et au domaine économique (agriculture et industrie).

Les principales suggestions avancées dans chacun de ces secteurs sont, finalement, les suivantes :

1955 : Hocine Aït Ahmed, délégué du



Aït Ahmed : « L'indépendance à tout prix. »

Grand, le teint mat, élégant, racé, hautain, maniant la dialectique avec une grande finesse, on ne peut, de prime abord, détecter chez Aït Ahmed le révolutionnaire et l'homme d'action.

Né en 1921, à Michelet, en Kabylie, fils d'un caïd, il n'eut pas une enfance malheureuse. Au lycée, il est un brillant élève. En famille, on lui a appris la fierté kabyle. Si le régionalisme est un mal qui a rongé l'Algérie (ainsi que d'autres pays d'ailleurs), la « question kabyle » est à l'origine de nombreux drames, souvent sanglants, qui ont marqué l'Algérie combattante. On peut disputer à perte de vue sur les raisons et les origines de l'antagonisme arabo-berbère ; il n'en reste pas moins que tous les Algériens en ont subi les effets dès leur plus jeune âge.

Etant enfant, Aït Ahmed dit un jour à un de ses petits camarades que son père allait le mener sous peu à Alger. Le gamin lui répondit : « Tu es fou ! N'y va pas... A Alger, les Arabes mangent les Kabyles ! »

Il n'y avait pas que les enfants pour tenir de tels propos, mais on ne peut pas dire qu'ils aient marqué Aït Ahmed. Son « berbérisme » venait plutôt de son attachement à la terre kabyle et à son histoire (plus tard, il prénommera son fils Jugurtha !).

Encore lycéen, il entre au P.P.A., où il fera une carrière fulgurante.

En novembre 1947, il subit sa première condamnation (un an de prison) pour avoir déclaré publiquement : « Nous obtiendrons l'indépendance par le sang s'il le faut. »

Il participe à la création de l'O.S., dont il deviendra le chef. Il fait déjà partie de ceux qui sont lassés par le légalisme (celui de Ferhat Abbas comme celui de Messali Hadj). Il n'y a pas encore de clans très marqués parmi les jeunes loups du futur C.R.U.A. ; cependant, il a déjà de mauvais rapports avec Ben Bella...

Il croit fermement — surtout après le 8 mai 1945 — qu'il n'y a rien à espérer de la revendication légale. Il prône un programme en deux points : préparer le peuple et commencer à s'armer. Bien entendu, ce programme doit être appliqué en dehors de Messali et des centralistes, et même contre eux.

Après l'attaque de la poste d'Oran, il est condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité et, en 1950, il échappe de justesse à la police qui le traque depuis un an aux quatre coins de l'Algérie.

Il parvient finalement à gagner Le Caire où il retrouve Khider (son beau-frère) et Ben Bella, comme lui, membres du C.R.U.A.

A partir de décembre 1955, Aït Ahmed entreprend une série de voyages dans des « pays frères », « amis » ou... « cousins ».

Les Egyptiens et les Marocains lui ont procuré des passeports aux noms de Saïd Farhi, Ahmed Mohand, Saïd Fadel et Mahsied. En compagnie de M'hamed Yazid, il assiste à la conférence des pays non alignés à Bandoeng. Ils obtiennent que l'Algérie en soit membre à part entière. C'est le premier grand succès diplomatique du F.L.N.

Toujours en compagnie de Yazid, il se rend en Asie, puis dirige la délégation du F.L.N. à New York.

Il veut, en effet, internationaliser le problème algérien. A l'O.N.U., il désire

fie, les "ultras" aussi

● *Fonction publique :* adoption de textes d'exception permettant de porter rapidement à 50 % la proportion de musulmans dans l'administration, les services publics et les industries nationalisées, le gouverneur ayant tout pouvoir de recruter sur titres, même en dérogation aux règlements. Création, à Alger, d'un centre de formation administrative particulièrement adapté aux besoins des jeunes musulmans ;

● *Administration régionale :* création de nouveaux départements, à commencer par ceux de Bône et du Sahara, et de douze nouveaux arrondissements ;

● *Administration locale :* instauration de la parité des deux collèges dans les communes de plein exercice, où le conseil municipal comporte 2/5 d'élus du « deuxième collège » (musulmans) pour 3/5 d'élus du « premier collège » (Européens). Division de chaque « commune mixte » (commune gérée par un administrateur assisté d'une commission municipale) en 3 ou 4 « communes rurales » décentralisées, elles-mêmes divisées en « centres ruraux ». Statut de « centres autochtones » pour les « douars-communes » éloignés et jusqu'ici négligés, dans une situation de sous-administration ;

● *Statut du culte musulman :* remplacement des anciennes dispositions en la matière par un nouveau système comportant, à l'échelon local, des « commissions de fidèles » tirées au sort sous le contrôle des cadis (juges musulmans), et, à l'échelon central, désignation d'un commissaire obligatoirement musulman ;

● *Enseignement de la langue arabe :* abrogation du décret Chautemps du 8 mars 1938 qui, dans l'enseignement, assimile l'arabe aux « langues vivantes étrangères ». Enseignement de l'arabe obligatoire, à tous les niveaux, dans tous les établissements scolaires ;

● *Scolarisation des enfants musulmans :* entrée en vigueur d'un programme tendant à doubler le nombre des classes à construire (1 200 au lieu de 600). Création d'un corps d' « instructeurs auxiliaires » pour pallier la crise du recrutement des instituteurs ;

● *Agriculture :* création d'une « Caisse d'expansion et de modernisation rurales » placée sous l'autorité d'un conseil mixte (fonctionnaires, personnalités du monde agricole et membres de l'Assemblée algérienne) chargée d'amorcer une réforme agraire en acquérant, aménageant et lotissant les grands domaines agricoles. Remplacement du système traditionnel du *khammessat* (métayage au quint, avec dure exploitation des métayers — les *khammes* — par les propriétaires) par le métayage à moitié, du type de celui qui existe en France ;

● *Industrie :* intégration de l'E.G.A. (Electricité Gaz Algérie) à l'Electricité de ▶

F.L.N. à Bandoeng

assister aux séances plénières. Pour le lui permettre, la délégation syrienne l'accrédite en tant que secrétaire. Il se rend fréquemment à Madrid pour faire le point avec Boudiaf.

La grande affaire du F.L.N. à cette époque, c'était la conférence maghrébine qui devait se tenir à Tunis avec le roi du Maroc Mohammed V et le président Bourguiba.

Comme la présence des chefs F.L.N. à Tunis n'a pas été clairement décidée, ceux-ci décident d'aller convaincre Mohammed V à Rabat. Les Algériens obtiennent sans peine gain de cause et, le 22 avril 1956, Aït Ahmed, Boudiaf, Ben Bella, Khider qu'accompagne Mostefa Lacheraf prennent place dans l'avion d'Air Atlas qui devait les mener à Tunis.

On connaît la suite : c'est à Alger que l'avion atterrit...

Aït Ahmed a partagé toutes les détentions de ses camarades. Comme eux, il sera libéré le 20 mars 1962, au lendemain de la signature des accords d'Evian.

Pour lui, les joies de l'indépendance seront brèves. Il prendra les armes contre Ben Bella et Boumediene. Il sera arrêté, condamné à mort, puis gracié. Il s'évadera de prison et d'Algérie.

Aujourd'hui, il vit en exil « quelque part » en Europe.



Photo Eydoux

Soustelle veut comprendre. Dès son arrivée en Algérie, il sillonne le pays. Pas seulement l'Aurès, mais la Kabylie, le Sud, l'Algérois, partout où la guerre rôde. Ce contact direct avec les populations et son expérience d'homme politique et d'ethnologue, liés à un sens humain profond, font vraiment de lui l'homme de la situation

Roger-Viollet

◀ Faire connaître aux musulmans qui est ce gouverneur nouveau venu, c'est le « travail » des officiers de l'action psychologique. On affiche donc le nom de Soustelle, à Laghouat, comme celui d'une vedette en tournée.

France, avec étalement des tarifs sur l'ensemble métropole-Algérie de manière à abaisser le prix de l'énergie électrique. Intégration des Chemins de fer algériens à la S.N.C.F. Fusion des banques d'émission de la métropole et de l'Algérie et suppression du « franc algérien ». Création, à Paris, d'un commissariat à l'industrialisation de l'Algérie.

Soustelle sait bien que de tels projets, dont l'application doit entraîner des dépenses importantes, ne pourront, dans la meilleure hypothèse, être adoptés par le gouvernement qu'au bout de plusieurs semaines, après avoir été minutieusement examinés et discutés par les ministères intéressés, et notamment celui des Finances. Il sait aussi que s'il veut créer, sur la population musulmane, un « choc psychologique », il doit, très vite, agir en faveur des secteurs les plus déshérités, notamment campagnards. Pour commencer à « percer le front de la misère » (c'est l'expression même qu'il emploie), il décide de lancer un « plan complémentaire d'urgence », et il demande au gouvernement de lui ouvrir immédiatement un crédit de 5 milliards pour forer et aménager des points d'eau, construire des chemins vicinaux et créer de nouveaux secteurs d'administration rurale (S.A.R.).

Levée de boucliers

Il réussira, non sans mal, à faire triompher ses vues à Paris, et il pourra annoncer, le 31 mars, à l'Assemblée algérienne, que le gouvernement lui accorde 86 % des crédits qu'il réclame. Trop tard. Deux mois de guerre, depuis l'entrée en fonctions du gouverneur, auront, à cette date, approfondi à tel point le fossé entre la communauté européenne et la communauté musulmane que celle-ci réclamera autre chose que des aumônes budgétaires.

Les « projets de réforme de structure » eux-mêmes, sont, dès que l'on commence à les connaître, âprement critiqués en Algérie et en France. A gauche, où l'on considère de plus en plus que la person-

Photo Charliat



M. le gouverneur général ▶ en tournée d'inspection à Laghouat, dans le Sud algérien. Costume blanc et bain de foule. Les populations du Sud, sensibles à cette visite, une des premières de Soustelle, lui resteront très attachées, en dépit de la disgrâce du gouverneur général après le 13 mai et des positions carrément « Algérie française » qu'il pourra prendre par la suite.

échaînées par le "projet de réformes" pousse l'Algérie vers l'extrémisme

nalité algérienne est une personnalité *nationale* distincte de la personnalité française, on met en cause, dans de nombreux milieux, le principe même qui inspire la démarche soustellienne et l'affirmation selon laquelle il serait possible de « faire accéder l'Algérie au rang d'une véritable province française en respectant son originalité ethnique, linguistique et religieuse ». A droite, on s'inquiète du fait que l'entreprise du gouverneur général devrait, si elle était menée jusqu'à son terme, aboutir à l'instauration, dans toutes les assemblées politiques et administratives, et en application de la règle « un homme, une voix », d'un collège unique « où les Européens, dix fois moins nombreux que les musulmans, seraient noyés dans la masse indigène ». Certains commentateurs vont même jusqu'à dire que la France pourrait ainsi devenir, selon la formule d'Edouard Herriot, « la colonie de sa colonie », et ils repoussent avec force une option qui « ouvre la porte à cette dangereuse aventure ».

En Algérie, les projets de Soustelle provoquent, chez les Européens, une véritable levée de boucliers. L'opposition est violente chez les porte-parole traditionnels de la colonisation, frénétique



Germain Benhamou. Sa promotion à la tête du commissariat central ouvrit la crise Soustelle-Borgeaud.

chez les activistes, qui commencent déjà à déborder ces derniers dans l'extrémisme. C'est au nom de la lutte contre « le défi lancé par Soustelle » que le maire de Philippeville, Banquet-Crevaux, se met à organiser ses partisans en « groupes de choc », ou que des fanatiques comme Boyer-Banse, ancien colon à Baba-Ali, ancien directeur au Gouvernement général, animateur de la ligue « Présence française », ou le colon de Chebli, Robert Martel, catholique intégriste qui mêle le mysticisme à la politique, commencent à jeter les bases d'une « Union française nord-africaine », bastion du conservatisme de combat. Un autre leader ultra, Achiary, tient, à son domicile, 92, bd Saint-Saëns, de menaçantes réunions protestataires.

Les « projets de réforme » de février-mars destinés à « concrétiser l'intégration » seront définitivement rédigés en mai et présentés le 1er juin par le gouverneur au président du Conseil, Edgar Faure, et au ministre de l'Intérieur, Bourgès-Maunoury. A cette date, les passions se seront, des deux côtés de la barricade, tellement déchaînées que le « plan Soustelle » paraîtra dépassé par les événements. Et lorsque soixante et un musulmans élus démissionneront, leur geste portera le dernier coup au rêve intégrationniste de Soustelle. **H**

Albert Paul LENTIN

MÉTROPOLES SAHARIENNES

EN arabe, *sahra* désigne un espace vide, un désert. Vide, c'est bien ainsi qu'on se représente souvent le Sahara : du sable à l'infini, le pays de la soif et... depuis quinze ans, le pays du pétrole.

La réalité est différente. Environ 750 000 personnes habitent ce désert immense qui couvre un tiers de l'Afrique et que se partagent huit pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Tchad, Niger, Mali et Mauritanie. Les nomades assurent la liaison entre la Méditerranée et l'Afrique noire, mais le plus paradoxal est que l'ingéniosité de l'homme a réussi à faire surgir des villes dans ces étendues désolées.

Un désert de cailloux

Le sable est loin de recouvrir tout cet espace, il ne représente qu'un cinquième du Sahara : c'est l'*erg,* semblable à une mer brusquement figée, dont les rides seraient les dunes.

La pierre occupe une place bien plus importante : le Sahara est un désert de cailloux : massifs montagneux aux éboulis chaotiques, *tassilis* aux formes déchiquetées, *hamadas* pierreuses et arides, *regs* de gravier.

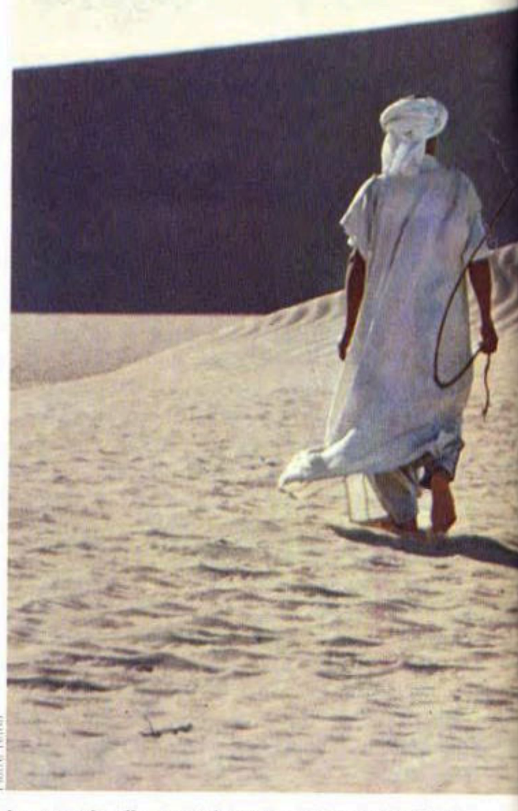
Vu d'avion, un immense réseau apparaît, avec ses vallées et ses ramifications. C'est un réseau momifié : l'eau existe, mais elle court en sous-sol.

Le long de ces oueds desséchés, ponctuant le parcours des pistes, apparaissent les villes du désert, points minuscules épars dans l'immensité.

Des villes depuis l'Antiquité

On connaît des villes au désert depuis l'Antiquité : Garama, l'actuelle Gherma, en Libye, était la capitale des Garamantes, au temps d'Hérodote (Ve s. av. J.-C.) et Ghadamès existait aussi déjà à cette époque. Sigilmassa, à côté d'Erfoud, au Maroc, fut, au VIIIe s., la capitale d'un vaste royaume et la plus importante ville du Maghreb après Kairouan. Enfin, au XIXe s., l'émir Mael-Aïnin eut l'idée, en 1899, de faire surgir une ville des sables ; ce fut Sémara, dont la vie fut courte, puisqu'elle fut détruite, en 1913, par une colonne française.

Les villes se répartissent surtout sous l'Atlas saharien, qui sert de lisière nord. En Algérie, à l'ouest, un chapelet d'oasis court le long de l'oued Saoura et du Touat, appelé « la rue des Palmiers », de Colomb-Béchar à Reggane. Au centre, la piste du Hoggar, de Laghouat, par le Mzab, El-Goléa, In-Salah, atteint Ta-



Pierre Tétrel

Le pays du silence et du vent, architecte des dunes.

Pierre Tétrel



◀ Les enfants du Sud, aux robes éclatantes. Ici, la misère est moins sordide. On n'a jamais froid. Longtemps, les écoles du Sud furent animées par les pères blancs ou des instituteurs militaires. Pour des civils, la solitude des confins sahariens était trop pesante. Les grands axes routiers et les transports aériens relièrent les villes sahariennes aux cités du Nord. Alors commença, pour les pionniers de l'enseignement, le « défrichage » des jeunes cerveaux.

Au pas des chameaux, les nomades suivent les routes que leur indiquent le ciel et leur connaissance des points d'eau. Là où d'autres se perdraient, ils vont, sûrement.

manrasset, seule ville du Sahara sans palmeraie. A l'est, Biskra, Touggourt et les oasis de l'oued Rhir, Ouargla, mènent, par Hassi-Messaoud, à Djanet, la porte des peintures préhistoriques. Le Souf et le Mzab forment deux mondes à part, deux victoires de l'homme, l'une sur le sable, l'autre sur le désert de pierre.

L'oasis

L'oasis évoque le port entre deux voyages, la source fraîche après les rigueurs du soleil, le bruissement de la ville après le grand silence.

Secrète et ouverte, renfermée et accueillante, lieu de rencontre et d'échanges, elle répond à un double but : préserver l'intimité des habitants et accueillir les caravaniers. Ceux-ci s'y reposent et s'y ravitaillent. Cultivateurs, commerçants et artisans y vivent.

Allongée à l'ombre d'un *ksar,* l'oasis déborde souvent ses remparts, nécessaires quand l'insécurité régnait, avant la fin du siècle dernier, pour se protéger des *rezzous.*

On y trouve d'abord le marché. C'est là qu'ont lieu les échanges. Les nomades apportent le sel, le thé et le pain de sucre, les produits provenant du Niger, les objets en cuir fabriqués par leurs femmes, autrefois l'or et les esclaves. Ils trouvent le mil et le blé, les dattes dénoyautées dont on bourre des peaux de bouc où elles forment une sorte de pâte d'aspect peu appétissant, mais pratique pour le voyage, les produits de l'artisanat. Dans les rues avoisinantes, se concentrent les boutiques, souvent groupées par professions, c'est le *souk,* bruyant et animé. On s'interpelle, on boit le thé, on joue aux dominos par petits groupes à l'ombre des arcades ou dans les cafés, ou bien aux dés et le crottin de chameau fait office de palet... Seuls le fréquentent les hommes et les enfants qui se faufilent dans la foule.

Vers ses abords, le nomade pourra s'abandonner à l'évocation des « *houris* aux seins ronds et palpitants » que le Coran, compatissant, lui promet au pa- ▶

Pierre Tétrel



Les ombres frêles ▶ des palmiers sur le sable blanc, un puits, des feuillages pâlis par la chaleur, c'est l'oasis, la providence, si minuscule soit-elle. Un œil profane ne la décèle pas, à distance, dans les sables. Il faut la vue extraordinairement aiguë des nomades pour percevoir, à des kilomètres, la présence du miracle.


Pierre Tétrel

au M'Zab, vieux san

◀ **Un puits mozabite. Inventé par les gens du Mzab quand, pour garder intacte la pratique de l'islam, ils choisirent de s'exiler aux confins sahariens.**

radis. Sur terre, les Ouled-Naïls y pourvoient....

A l'agitation du marché succède le calme de la ville haute. Là, vivent les femmes. De chaque côté de ruelles sombres qui serpentent négligemment, et si étroites que deux ânes parfois ne peuvent s'y croiser, se serrent les maisons. Bâties en pisé, aveugles à la rue, elles s'ouvrent sur une cour autour de laquelle s'ordonnent quelques pièces. Au-dessus, la terrasse est, dans la journée, le séjour d'élection des femmes : elles voient sans être vues. L'été, toute la famille s'y rassemble pour dormir, fuyant la moiteur étouffante des pièces.

Chaque oasis possède une ou plusieurs mosquées. Mais, mis à part le Mzab, le zèle religieux paraît intempestif au Saharien, témoin ce coup de pied envoyé en pleine rue par un coreligionnaire choqué et que reçut, à l'heure de la prière, un musulman trop fervent présentant de ce fait un... dos tentateur.

Une ville dans un jardin

Au-delà s'étend la palmeraie. Sa fertilité repose sur la présence indispensable, tyrannique, de l'eau. Autour d'elle s'organise la vie de l'oasis, elle détermine son aspect : une ville dans un jardin où le palmier est roi.

Les moyens diffèrent suivant les régions pour atteindre la nappe souterraine. Dans le Souf et le Gourrara, on utilise les puits à balancier, longue perche qui pivote autour d'un tronc de palmier, pourvue d'un contrepoids. Dans le Mzab, le puits à traction animale : un âne ou un chameau tire une corde à laquelle est attaché le *delou* — outre de cuir qui sert de seau — le long d'un chemin dont la longueur est égale à la profondeur du puits. Or certains sont creusés jusqu'à 100 mètres de profondeur. A l'aide d'une autre corde, le conducteur fait basculer le *delou* qui se vide dans un bassin. Le grincement de la poulie accompagne le va-et-vient incessant de l'homme et de l'animal.

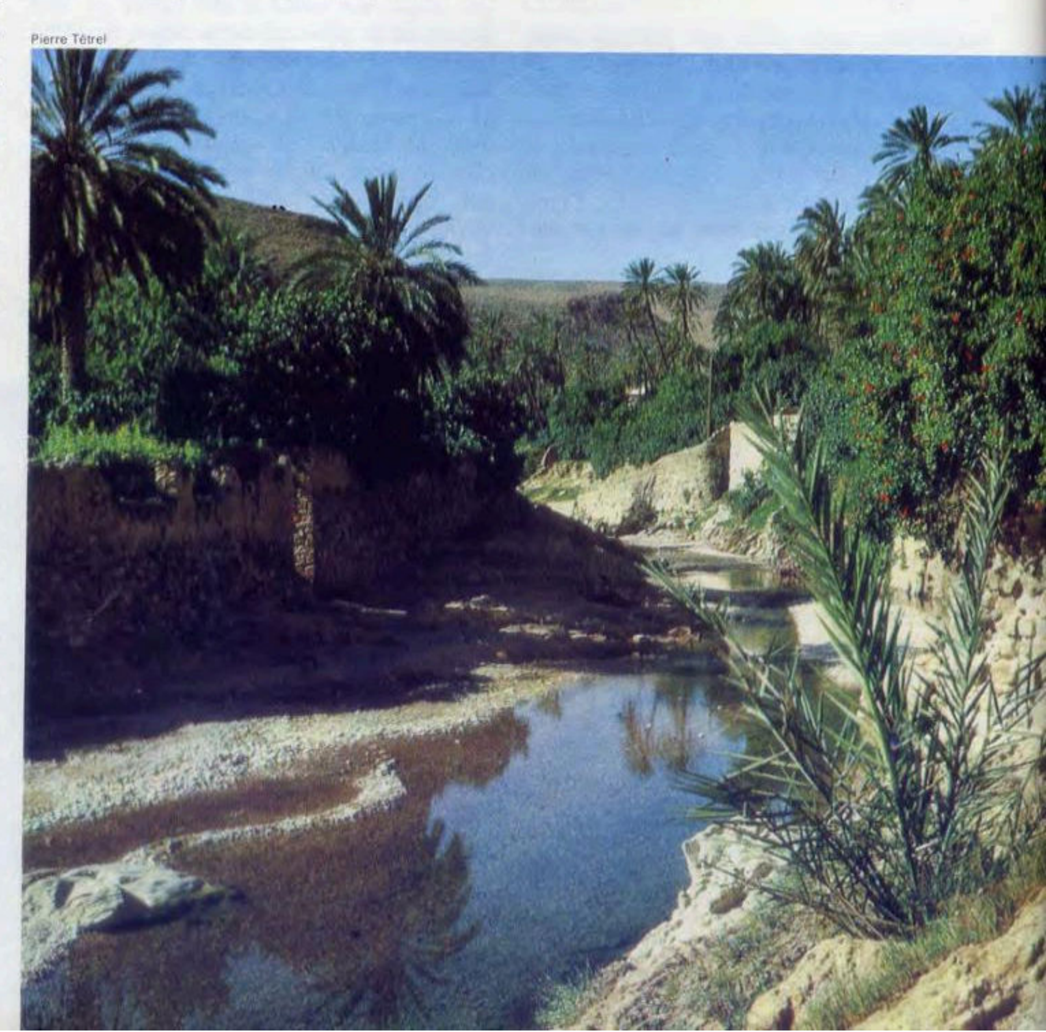
Dans l'Ouest, il y a des siècles qu'avec des moyens rudimentaires les habitants ont mis au point le système plus savant des *foggaras* : il s'agit de capter l'eau du plateau pour la conduire, par des galeries à faible pente, jusqu'à la palmeraie. Ces galeries ont la hauteur d'un homme courbé, possèdent des puits d'aération tous les dix mètres et peuvent atteindre jusqu'à 70 mètres de profondeur et 40 kilomètres de long. L'ensemble forme un réseau souterrain, couvrant, au Touat, jusqu'à 1 500 km ! Travail prodigieux, exécuté entièrement à la main par de véritables taupes humaines !

Dans l'Est, à Touggourt et sur l'oued Rhir, on utilise des puits artésiens dont la technique est connue depuis les Egyptiens.

La tête au soleil

Ainsi remontée du sous-sol, l'eau va ensuite cheminer par mille canaux à ciel ouvert — les *séguias* — pour venir, parcimonieusement répartie entre tous, baigner le pied des palmiers, dans les jardins clos de murettes et souvent minuscules.

Pierre Tétrel



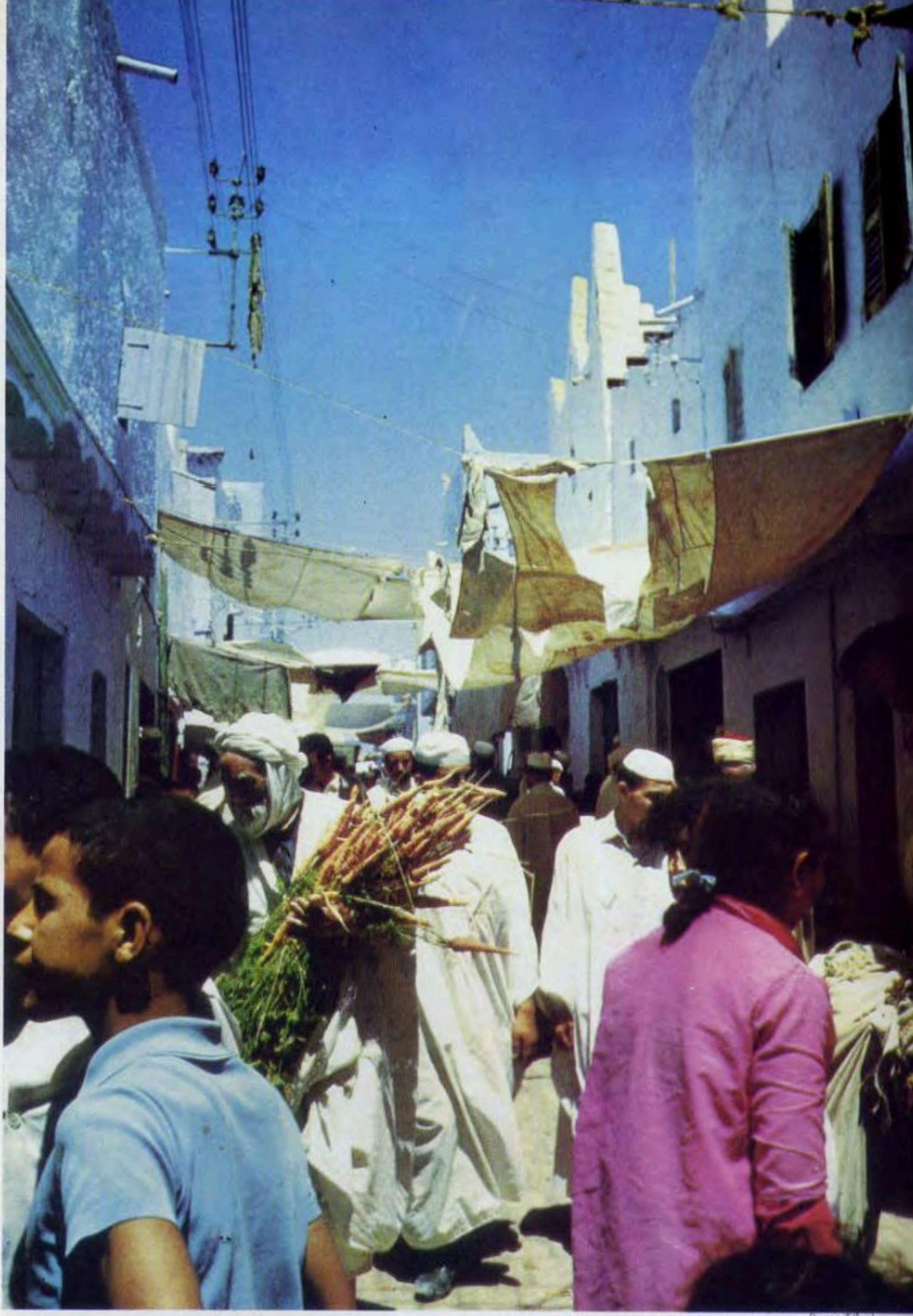
[...]tuaire de la foi islamique

Il faut au palmier pour pousser, la tête au soleil et le pied dans l'eau. Comme il porte des fleurs mâles et femelles sur des pieds distincts, on ne se fie pas au hasard. Au printemps, les hommes coupent les fleurs mâles et secouent leur pollen sur les fleurs femelles. Ils accomplissent ce rite en modulant une prière bénéfique pour ce mariage. En octobre, c'est la grande fête, on récolte les dattes. Il en existe de plusieurs espèces, mais la meilleure est la *deglet-nour* — le doigt de lumière —, celle qu'on exportera.

Les habitants

A l'ombre bienfaisante du palmier, croît la vigne, en tonnelle ; sous la vigne, poussent le figuier, le citronnier et l'abricotier, et à l'ombre de ceux-ci, le jasmin et la rose, mais surtout le blé et le mil, les légumes, produits de base de l'alimentation des oasiens.

Ceux-ci sont généralement noirs, descendants des esclaves amenés autrefois du Soudan, ou population résiduelle des premiers occupants du Sahara — ceux des fresques du Tassili des Ajjer — que l'on appelle *harratin*. Ils ne sont que les fermiers de ces jardins. Le propriétaire est souvent un grand nomade — blanc — qui ne condescend pas à travailler la terre et laisse ce soin aux *khammès* (métayers), qui ne gardent pour eux qu'un cinquième de la récolte.



Pierre Tétrel

Le Mzab est fait de ▶ cinq villes ; on l'appelle encore le Pentapole. Ces villes sont : Bou-Noura, Beni-Isguen, Melika, El-Ateuf et Ghardaïa. Des villes construites en pain de sucre, peintes en ocre, blanc ou bleu andalou et dominées par une mosquée. Certaines ont leur ville d'été, où l'eau coule sous les orangers.

◀ Dès que l'eau murmure dans les sables, sous les palmiers, le désert devient un paradis. A Bou-Saada, chaque hiver, déferlaient les cars de touristes britanniques. Un tourisme modeste, qui n'était pas sans charme, dans la chaîne des vieux hôtels « Transat »...

Protestants de l'Islam

Pour les oasis, celles du Mzab tiennent une place à part, c'est le pays des protestants de l'Islam.

Au VIIIe siècle de notre ère, des Berbères islamisés adhérèrent à un schisme né en Perse. Ce sont les Ibadites. Ils fondèrent un royaume à Tiaret. Chassés, ils s'enfuirent à côté d'Ouargla et créèrent la ville de Sédrata, qui fut détruite à son tour. Ils fuirent de nouveau, mais, cette fois, s'enfoncèrent à 200 km de là, dans la hamada hostile, et, dans le lit pierreux de l'oued Mzab, s'installèrent définitivement. El-Ateuf fut la première créée, mais quand une ville se développait, la population essaimait et en construisait une autre. Ainsi naquirent, dans l'ordre : Bou-Noura, la Lumineuse, Beni-Isguen, la Sainte, Melika, la Reine, enfin Ghardaïa, dernière-née et la plus importante, dont le nom signifie « la grotte de Daïa », une très jeune femme qui vivait dans une grotte, dit la légende, et dont la beauté séduisit Sidi Bou Gdemma, qui l'épousa sur-le-champ.

Un immense monastère

Une organisation stricte règle la vie de la communauté : aucun étranger n'y peut résider, chaque soir Beni-Isguen ferme ses portes. Ghardaïa, seule, abrite, en plus des Ibadites, des Arabes, consignés ▶

des villes qui datent du XIIᵉ siècle

dans deux quartiers. Avant l'indépendance s'y ajoutait un quartier de juifs artisans, entouré de remparts pour éviter tout contact. Les organisations modernes sont situées hors des remparts. La religion impose à chacun une discipline serrée — on ne fume pas — et rythme la vie de tous, comme dans un immense monastère. Les femmes ne sortent pratiquement pas, enveloppées dans un lourd *haïk* de laine, qui ne laisse voir qu'un oeil, s'effaçant, visage contre le mur, lorsque passe un homme. La silhouette de ceux-ci, familièrement appelés *moutchous,* est connue de tous en Algérie ; large visage barbu et à lunettes, djellaba blanche, calotte sur le crâne, on les prendrait pour des internes d'hôpital. A l'âge adulte, laissant là leur famille, ils s'exilent vers le Nord, où ils détiennent pratiquement le monopole du commerce, spécialement l'épicerie. Fortune faite, ils s'en reviennent finir leurs jours en jardinant.

Corsetées de remparts, leurs maisons ocre et bleu pâle montent en rangs compacts vers la mosquée, dont le minaret dépasse comme un doigt levé vers le ciel.

Ville d'été au Mzab. Là où rien ne poussait, les Mozabites ont foré des puits et fait s'épanouir ces véritables jardins d'Eden, où chaque famille possède une maison. ▶



Cette mosquée unique, située au point le plus haut, est à la fois le centre religieux, social et intellectuel de la cité. Elle abrite le trésor, les denrées distribuées aux pauvres, les objets perdus, l'école coranique, les bains et une prison de femmes — l'audition des prières devant les remettre dans le droit chemin. L'Européen n'y entre pas. Les maisons des *tolbas* — lettrés — l'entourent silencieusement. Autour de la mosquée s'enroulent les rues, comme une toile d'araignée coupée d'artères descendant vers la périphérie. Là, rejeté près des remparts, se situe le marché avec son agitation.

Le Souf

Toutes les terres cultivables sont réservées à la palmeraie. Lorsque la crue déferle, environ tous les dix ans, elle emprunte le circuit des rues et pénètre dans les jardins par des ouvertures prévues au bas des murs et dont la grandeur est proportionnée au nombre d'arbres de l'enclos ; ainsi chacun reçoit selon ses besoins et pas davantage.

Isolés dans cette vallée aride, ils ont élaboré une architecture dépouillée et fonctionnelle, la plus originale du désert, qui semble étrangement moderne et inspira Le Corbusier. Toute la fantaisie bannie des villes fuse librement dans les cimetières. Il y a beaucoup de Ronchamp au Mzab : mosquées funéraires et tombes de cheikhs illustres aux formes sinueuses, aux ouvertures semées comme au hasard,

Le Prohon/Atlas-Photo

◀ **Le souk. Le marché. On y trouve toujours oranges, melons et figues ; la menthe et l'écorce de noix ; le cumin, la cannelle, l'anis, le piment doux et l'autre, qui emporte la bouche. Seules les nouvelles varient.**

Pierre Tétrel

à dix siècles d'intervalle rejoignent le style actuel.

Pays refuge — comme le Mzab —, le Souf est perdu dans l'Erg oriental, en pleine dune. El-Oued, surnommée « la villes aux milles coupoles », est la capitale de cette région étrange.

C'est à l'aide des célèbres roses des sables que le soufi voûte sa maison, en place de la terrasse traditionnelle. Une sorte de module de construction : la coupole, couvre toutes les maisons. De deux mètres de diamètre environ, elle est construite sans cintre, avec des moyens rudimentaires. Il suffit d'aligner deux, trois ou plusieurs coupoles pour obtenir la longueur de la pièce désirée.



Pierre Tétrel

Fosses aux palmiers

En approchant de la ville, on cherche en vain l'oasis, on n'aperçoit que les panaches des palmiers qui émergent de fosses où ils sont enfouis. Au lieu de monter l'eau du sous-sol, les soufis ont ▶

◄ Les villes du Mzab, qui ont des siècles, sont faites en moellons de torchis, à base de boue et d'herbe, séchés au soleil pendant des jours. Seules des pluies diluviennes pourraient en venir à bout. Mais il n'y en a jamais au Mzab.



Vue aérienne du Sahara. Alors, les oasis semblent de minuscules jardins et Hassi-Messaoud, avec ses derricks, fait penser à un jeu de constructions oublié sur le sable.

les habitants d'El-Oued au destin de Sisyphe

préféré descendre le palmier près de la nappe souterraine, ici peu profonde, de façon que les racines aillent elles-mêmes chercher l'eau nécessaire.

Ils ont donc creusé dans le sable des entonnoirs de plusieurs mètres de profondeur, les *ghouts,* jusqu'à la nappe humide. Mais le vent est un ennemi sournois. Au moindre souffle, il entraîne au fond les grains de sable. Pour lutter contre l'enlisement des palmiers, on consolide le *ghout* par des haies de palmes. En une ronde incessante, à dos d'homme ou d'âne, les couffins de sable remontent la pente des talus pour se déverser à l'extérieur, surtout la nuit, afin de profiter de la fraîcheur, à la lueur de torches de palmes embrasées. Spectacle fantastique.

Le Souf, le Mzab, deux exemples de villes du désert, qui montrent bien à quel point leur aspect peut être varié. Depuis l'ère préhistorique, le Sahara a tenté l'homme : Garamantes, Romains, Berbères, Arabes, l'ont parcouru et s'y sont fixés. Des villes sont nées, d'autres sont mortes, dont l'histoire est enfouie dans les sables. L'avion, le camion raccourcissent maintenant les distances, mais, pour le voyageur, l'oasis garde sa poésie, elle reste semblable au paradis dépeint par le Coran : « Un jardin de délices, parcouru d'eaux vives, aux ombrages toujours verts et dont les rameaux, lourds de fruits s'offrent à la main qui veut délicatement les cueillir. » H

Odette BOUCHER

CHRONOLOGIE Mars 1955

En France et dans le monde

FRANCE

21 : signature d'un protocole d'accord franco-sarrois.
27 : ratification des accords de Paris par le Conseil de la République.
28 : vote des pouvoirs spéciaux au gouvernement par l'Assemblée.
29 : la locomotive électrique BB-9004 bat le record du monde sur voie ferrée avec 331 km/h et un poids remorqué de 104 tonnes.
31 : vote de la loi sur l'état d'urgence en Algérie par l'Assemblée.

AFRIQUE DU NORD ET PROCHE-ORIENT

1er : assassinat à Casablanca du docteur Remy et du chérif Moulay Idriss.
2 : signature d'un accord de coopération militaire et économique entre l'Égypte et la Syrie.
4 : entretiens à Paris sur l'affaire algérienne entre le général Boyer de la Tour, Francis Lacoste et d'autres personnalités.
15 : reprise des négociations franco-tunisiennes.
20 : création de l'Union marocaine du travail.
Les nationalistes soulèvent la question du trône.
22 : Edgar Faure déclare que la question dynastique ne se pose pas au Maroc.

AMÉRIQUE

16 : le département d'État des États-Unis publie les documents de la conférence de Yalta.
22 : entretiens entre Peron et le cardinal Copello sur la crise entre l'État argentin et l'Église.
23 : première explosion atomique souterraine aux États-Unis.

ASIE

1er : réforme monétaire en Chine.
2 : le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, abdique en faveur de son père, le prince Suramarit.
3 : formation au Sud-Vietnam d'un « Front unifié des forces nationalistes » opposé à Ngo Dinh Diem.
3 : entretiens Dulles-Tchang Kaï Chek à Taipeh.
13 : mort du roi Tribhuvana du Népal et avènement de son fils, Mahendra.
14-17 : conférence quadripartite sur la liquidation de l'Institut d'émission des États associés d'Indochine.
18 : formation d'un gouvernement Hatoyama au Japon.
21 : ultimatum des sectes du Sud-Vietnam à Ngo Dinh Diem. Les premières hostilités s'engagent le 29.
27 : Ghulam Mohammed proclame l'état d'urgence au Pakistan.

EUROPE

6 : signature d'un accord commercial entre la France et l'Allemagne de l'Est.
11 : nomination de maréchaux en U.R.S.S.
11 : mort de sir Alexander Fleming, inventeur de la pénicilline.
11 : ratification des accords de Paris par le Sénat italien.
18 : ratification des accords de Paris par le Bundesrat.
24 : la question scolaire provoque de violents incidents en Belgique.
26 : proposition d'une conférence à quatre, sans condition préalable, par l'U.R.S.S.

LA SEMAINE PROCHAINE



1955: LES RENFORTS ARRIVENT

Sommaire n° 201 :

- **Le temps de la violence.**
Des deux côtés en Algérie, la décision est laissée maintenant aux armes. Tandis que le F.L.N. s'installe dans le terrorisme et impose au couteau une stricte discipline religieuse, le mirage d'une solution militaire subsiste encore à Paris, où l'on minimise la gravité des événements.

- **La Casbah, P.C. de la rébellion.**
C'est à Alger même, dans la Casbah, que la police algéroise va arrêter, sur renseignements, l'un des chefs historiques de la rébellion. Un deuxième échappera de justesse aux inspecteurs.

- **Alger : premiers renforts.**
26 000 appelés de métropole vont venir renforcer l'armée d'Afrique. Ils seront engagés rapidement dans de grandes opérations de nettoyage. C'est le début de l'escalade.

- **Les banquiers du F.L.N.**
Près de 300 000 travailleurs algériens en France, la plupart du temps manœuvres ou ouvriers non spécialisés, participeront, le plus souvent de force, au financement de l'insurrection. Comment ont-ils pu alimenter les caisses du F.L.N. malgré tous les efforts de la police?

- **Pétrole, année zéro.**
Après des années de longues recherches, le Sahara de l'Atlantide devient le Texas français. Ingénieurs et ouvriers sont enfin récompensés de leurs quinze années d'efforts.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 4e trim. 1971. — N° d'imp. C. 70. Librairie Jules Tallandier, Paris N° 1986.
Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL.
N° 200 - 3 novembre 1971.

Volontés Algériennes

ADMINISTRATION
6, Rue de la Bastille - ORAN
Tél. 253-81 223-91 298-11

Organe Officiel du Mouvement en Oranie
et du Front Français d'Algérie

Directeur Gérant : Gaston ELOPHE - Prix : 20 Francs - Numéro 3

"NON ! AU PLAN SOUSTELLE D'INTEGRATION ET DE COLLEGE UNIQUE"

ont répondu Métropole et Algérie

par Gabriel LAMBERT
Délégué à l'Assemblée Algérienne
Conseiller Général d'Oran.

NON avec toutes sortes de nuances de politesse, ont dit les principaux partis politiques français.

Pourquoi ce NON de la Métroople ?

Si vous êtes allé en FRANCE depuis peu, vous avez senti une hostilité générale contre les Algériens.

Les Métropolitains reprochent à l'Algérie :

1°) de leur coûter cher en argent. Ils savent que l'aide de la Métropole à l'Algérie, qui est actuellement de 50 milliards, est prévue de 125 milliards par le projet MASPETIOL.

2°) de leur coûter cher, et cela surtout leur importe, en nombre de jeunes gens mobilisés ou retenus sous les drapeaux, et en quantité de sang répandu pour la défense de l'Algérie.

Or, les Métropolitains savent très bien :

a) que l'application du projet Soustelle entrainera des dépenses supplémentaires extrêmement importantes pour la Métropole, charge qui se traduira par une **diminution du niveau de vie du Métropolitain.**

b) que le vote de l'intégration totale prononcé après que la Ligue arabe demande l'indépendance totale de la « NATION ALGERIENNE », après que la majorité des élus modérés s'est prononcée contre l'intégration, paraîtrait aux yeux du monde musulman et de l'opinion internationale comme une véritable provocation.

Loin d'entrainer l'apaisement, ce projet provoquerait de nouvelles flambées terroristes en fournissant de nouveaux arguments à tous ceux qui prétendent, et à tort, que la FRANCE se fait un plaisir de braver la conscience des Musulmans de ce pays.

Décréter l'intégration serait jeter de l'huile sur le feu allumé en ce pays au nom de la guerre Sainte de l'Islam...

Décréter l'intégration serait donc accepter l'aggravation immédiate et le prolongement dans le temps de « la guerre d'Algérie », pour appeler les choses par leur vrai nom.

⁂

Or, cette aggravation et cette prolongation, les Métropolitains n'en veulent pas.

Qu'on ne m'objecte pas le bon esprit des Musulmans d'Oranie. Ce bon esprit n'empêche pas la situation extrêmement grave du Constantinois et grave de l'Algérois.

Je parle ALGERIE. Je ne parle pas : département d'ORAN.

⁂

Pour ces deux raisons, **l'opinion publique métropolitaine et la presse dans son ensemble ont dit : NON au projet SOUSTELLE.**

Mais il y a une **troisième raison** propre aux députés.

120 Députés, à peu près tous Musulmans, **conséquence logique** de l'intégration, que Monsieur SOUSTELLE entend faire loyale, seraient **les arbitres de la politique française,** feraient et déferaient les ministères.

Or, les députés Métropolitains veulent bien faire place aux représentants de l'Algérie. Ils ne veulent pas que la Métropole devienne, en fait, dirigée par les Algériens...

D'autant que l'Afrique Noire ne tarderait pas à demander le même traitement que l'Algérie... et un nombre de députés proportionnel à sa population... La FRANCE deviendrait, alors, colonie des peuples d'Outre-Mer !

⁂

NON ! ont dit en Algérie la majorité de la population tant musulmane qu'européenne.

Les Musulmans ont dit NON parce que (Département d'ORAN excepté, peut-être) les **exaltés** qui ont les yeux fixés sur le MAROC et la TUNISIE se disent : « Pourquoi l'indépendance proclamée chez nos voisins ne serait-elle pas proclamée chez nous ? »

Tandis que les **modérés,** eux, demandent à être admis à une gestion plus directe de l'Algérie, entité géographique, morale, ethnique, différente de la Métropole, mais ayant besoin de lui rester étroitement unie pour ne pas entraîner, par sécession, une régression générale du pays.

⁂

NON ! ont dit la majorité des Algériens d'origine européenne pour des raisons politiques et des raisons économiques :

1°) **Raisons politiques :**

a) l'intégration prévue par M. SOUSTELLE entraîne le collège unique et le libre choix des candidats par ce collège, **car parler de collège unique avec double représentation européenne et musulmane, c'est dès le départ truquer le système et le rendre déloyal, donc inacceptable à brève échéance.**

Ce système entraînerait l'injustice suivante : la loi du nombre jouerait et l'élément européen ne tarderait pas à ne plus être représenté à la Chambre Française, ce qui serait injuste car l'élément européen, disposant du pouvoir à ce jour, a accepté loyalement la représentation dans les diverses Assemblées du groupement ethnique musulman algérien.

b) M. SOUSTELLE et les promoteurs de l'intégration prétendent que le collège unique souderait définitivement l'Algérie à la Métropole et empêcherait toute sécession.

Il n'y a pas d'erreur plus grave que celle-là !

En effet, 120 Députés Musulmans à la Chambre feraient pencher la balance du côté de leur volonté. Et s'ils voulaient imposer l'acceptation de la sécession par un ministère, ils le feraient facilement.

L'intégration c'est le cheval de Troie qui rentre dans la cité pour s'en emparer. Si j'étais communiste ou fellagha, je serais par tactique pour l'intégration, afin de mieux faire sauter l'intégration... et amener « l'indépendance totale de la Nation Algérienne » !

2°) **Raisons économiques :**

Certes, l'intégration présente à première vue des avantages séduisants pour l'Algérie : plusieurs services publics, C.F.A., E.G.A., seraient pris en charge par la Métropole.

(suite page 2

En Algérie sur 9 millions de musulmans, 8 million-980.000 demandent à travailler en paix et à être protégés.

Donnons leur travail, pain, sécurité et respectons leur dignité.

Pour ceux qui les menacent, les égorgent, les mutilent et incendient leurs demeures, une justice exemplaire.

« Je sais, devait écrire Jacques Soustelle, que sur le collège unique se cristallise du côté des Européens une opposition qui n'est pas sans arguments valables. Il est vrai qu'il y a un risque à mettre en œuvre trop brutalement la loi du nombre. Mais je soutiens (...) que si on adopte la formule intégriste, seule capable d'écarter la sécession, il faut en accepter loyalement les conséquences. »